

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne
CANADA ET ETATS-UNIS \$5 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire
CANADA \$1 00
ETATS-UNIS 1 50
UNION POSTALE 2 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

RÉDACTION : Main 7460

"MADE IN CANADA" ?

L'Événement d'hier riposte à l'exposé de notre attitude sur la question du nickel canadien, fait le 4 décembre, et provoque par un de ses articles d'ailleurs, il s'agit d'abord que nous aurions "un préjugé... contre les chefs du parti conservateur". Cela n'est pas prouvé. Nous disons d'ailleurs que nous ne pensons, en nous rappelant leurs promesses d'autrefois et leurs déclarations de naguère. Nous mettons en contraste leurs discours d'aujourd'hui et leur conduite d'aujourd'hui. A qui la faute, s'il apparaît qu'ils ne disent plus du tout la même chose et qu'ils ont évolué d'un nationalisme prononcé à un impérialisme non moins accusé? Il s'agit ici de deux de nos ministres canadiens-français et de plusieurs de nos députés conservateurs, tous chers à l'Événement. Pour ce qui est des députés anglo-canadiens et des ministres comme MM. Borden, Foster, Meighen et d'autres, si nous ne partageons pas du tout leurs opinions, nous ne mettons pas en doute leur sincérité. Si c'est là être préjugé... Mais écartons les réflexions de l'Événement sur notre jugement, pour en venir au fait.

Nous n'avons pas établi, paraît-il, que la cargaison du Deutschland, lors de son deuxième voyage, était bien de 340 tonnes de nickel canadien. L'Événement, de son côté, feint d'ignorer toutes les déclarations faites par le Providence Journal; il n'y risque pas la moindre allusion. C'est ce qu'il nous embarrasse. Le ministre Borden, lui, a résolu, dès leur publication, en novembre dernier, de faire enquête à ce propos. C'est donc que les détails précis du Providence Journal lui paraissent des plus sérieux, plus sérieux que l'Événement ne le juge. Et, ce qui n'est pas moins sérieux, c'est qu'au bout d'un mois de recherches, — si toutefois le ministère a donné suite à sa résolution, — notre gouvernement n'a pu infliger de démenti au Journal. N'y a-t-il pas là de quoi inquiéter ceux qui veulent savoir à quoi s'en tenir au juste? Et puisque le ministère a trouvé les révélations du Journal assez graves pour annoncer qu'elles donneraient lieu à une enquête immédiate de sa part, et qu'il n'en a pas encore fait connaître le résultat, n'est-il pas juste de penser qu'il y a du vrai dans ce que dit ce quotidien américain d'habitude bien informé sur les menées allemandes aux États-Unis? Et la présomption ne reste-t-elle pas très forte que le Deutschland a débarqué ces jours-ci de notre nickel à Brême?

L'Événement nous blâme de persister à croire qu'il est arrivé du nickel canadien en Allemagne, depuis août 1914; et il trouve notre façon de raisonner étrange. Parce que le gouvernement français n'a pas encore répondu aux critiques des gens qui l'accusent de n'avoir pas pris de mesures pour empêcher le nickel néo-calédonien de tomber aux mains des agents allemands des États-Unis, l'Événement conclut que, de tout cela, "il découle déjà une présomption que ce n'est pas du nickel canadien qui a été transporté en Allemagne par le Bremen (entre parenthèses, ce submersible, s'il a existé, n'est jamais arrivé aux États-Unis, n'en déplaie à l'Événement) et le Deutschland." Mais si l'Événement raisonne de la même façon pour le nickel canadien, il pourrait écrire, tout aussi bien: "Le gouvernement canadien n'a pas encore répondu aux affirmations du Journal qui donne des détails sur ce qu'il affirme être la cargaison de nickel du Deutschland; la présomption est donc que c'est bien du nickel canadien." Si le raisonnement de l'Événement vaut pour le nickel néo-calédonien, en quoi ne vaudrait-il pas pour le nickel canadien? D'autant qu'il y a, au sujet de ce dernier, toute une série de détails et de faits affirmés par le Journal, et que le gouvernement canadien n'a pas encore nié, tandis que l'hypothèse relative au nickel néo-calédonien est vague, et que nul journal n'a donné à ce propos des détails circonstanciés comme ceux du Journal sur un envoi de nickel canadien de Sudbury à New-London.

Des précautions prises dès le commencement de la guerre par Londres et Ottawa, afin d'empêcher le nickel extrait ici depuis août 1914 de se rendre en Allemagne, il ne saurait être question, pour l'heure. Nous n'avons jamais discuté ce sujet. Elles peuvent être efficaces, — et nous le souhaitons. La polémique, de notre part, n'a jamais porté sur ce terrain. Il nous est égal que le Star et la Free Press de Toronto aient ou n'aient pas approuvé tout ce qu'on fait nos ministres, de ce côté; notons toutefois que lorsque l'Événement cite la Free Press d'Ottawa parmi "les plus sincères des gazettes libérales", c'est aller un peu loin; car à l'heure même où l'Événement lui décernait ce certificat de sincérité, la Free Press annonçait sa fusion avec l'organe ministériel d'Ottawa, le Journal; elle apprenait en outre à ses lecteurs que son directeur actuel, M. Norman Smith, journaliste apparemment libéral, jusqu'ici, sera l'un des directeurs du Morning Journal-Press, quotidien conservateur qui paraîtra à Ottawa dès le 1 janvier prochain. Pour un journaliste et un journal libéraux "des plus sincères", le changement est un peu raide. C'est à peu près comme si le Soleil et l'Événement se fusionnaient et que M. d'Hellen-court devint collègue de M. Barnard. Que penserait-on de sa sincérité? Qu'on n'invoque donc pas le témoignage de la Free Press comme journal libéral sur un point écarté jusqu'ici.

Qu'il faille tenir le parti conservateur seul responsable des fuites de nickel canadien emmagasiné aux États-Unis avant la guerre, cela ne paraît pas juste. Londres et l'ancien ministre Laurier ont leurs responsabilités aussi. L'Événement admet implicitement que nous l'avons déjà dit, puisqu'il écrit que nous avons "blâmé beaucoup de gens en traitant de cette question du nickel." C'est peut-être qu'il y en avait beaucoup à blâmer.

Ce que nous maintenons, toutefois, c'est que si, dès 1912 (en décembre), sir Robert Borden et ses collègues conservateurs eussent été convaincus, quand ils parlaient en termes nets, et sans ambages, du péril allemand, ils eussent dû dès lors, et dix-huit mois avant la guerre, prendre des mesures pour empêcher notre nickel de se rendre en Allemagne. Or qu'ont-ils fait avant août 1914? Rien. Ils ne sauraient donc se sous-traiter aujourd'hui aux conséquences de cette inertie. Les articles les plus habiles de l'Événement ne sauraient du reste le faire oublier.

Enfin, si c'est devenu, "par une critique perfide, l'instrument du parti libéral" que de parler de cette question du nickel canadien comme nous l'avons fait, certains conservateurs, en ce cas, servent aussi d'instrument contre leur parti, et non des moindres.

Il n'y a pas un an, un politicien ontarien impérialiste, tory à toute épreuve, le colonel John A. Currie, député de Simcoe-Nord à Ottawa, parlait aux Communes (le 22 février 1916) de ce qu'il avait vu en Flandre. Il en revenait, ayant passé des mois aux tranchées de première ligne, où les premières vagues des gaz allemands faillirent l'empoisonner, à Ypres ou dans les alentours, le jour que nos soldats barrèrent aux Teutons la route de Calais. Or que disait le colonel Currie, en février, aux Communes? "THE GUNS that fired shells at my soldiers and myself day after day in Flanders WERE MADE OUT OF CANADIAN NICKEL and chrome steel. THE RIFLES that fired at us had barrels that WERE MADE OUT OF CANADIAN NICKEL STEEL. Every one of them was stamped nickel steel, but they should have borne the motto MADE IN CANADA — Les canons qui, dans les Flandres, et jour après jour, nous bombardaient, nos soldats et moi, étaient fabriqués de nickel canadien et d'acier chromé. Les fusils qui nous tiraient dessus avaient des canons d'acier-nickel canadien. Tous portaient ces mots "nickel-steel" mais tous eussent pu porter cette devise: Made in Canada."

Avons-nous eu tort d'écrire, sans préoccupation de mesquine politique, dix mois après ce député-soldat conservateur, ce qu'il a dit aux Communes sans qu'aucun ministre n'osât se lever pour le démentir?

Georges PELLETIER.

A QUEBEC LE SORT DE MONTREAL

Il se joue aujourd'hui à Québec — Ce que l'on en disait, hier, à la législature — A propos de colonisation.

Québec, le 14 décembre.

La séance a débuté, cet après-midi, sur un avis de motion du chef de l'opposition et, pour la première fois peut-être depuis le commencement de cette session, on a mentionné le nom de M. Armand Lavergne. Au mois de janvier dernier, ce nom remplissait l'assemblée et fut le centre des débats les plus passionnés qu'on ait vus à la législature de Québec; à la session actuelle, on semble s'être donné le mot, à droite comme à gauche, pour laisser dans l'ombre le jeune tribun qui fit vivre, aux ministères comme aux oppositionnistes, des moments de rude émotion.

M. Sauvé a fait exception à la règle établie aujourd'hui. Il a demandé au premier ministre s'il était vrai que M. Lavergne avait été porté sur la liste des conseillers du roi créés au cours de l'été dernier, ce qui avait été postérieurement différé sur le refus de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de sanctionner les nominations, si le nom du jeune orateur nationaliste y figurait. M. Sauvé a cité à ce propos un article de notre confrère le Nationaliste de l'incident supposé était consigné.

M. Gouin a pris la tangente en déclarant, tout net, que jamais le nom de M. Lavergne n'avait été soumis, dans la nomination du conseil du roi, à la sanction du lieutenant-gouverneur. L'article du Nationaliste disait que l'informateur de M. Lavergne était un ministre, qui l'avait félicité de sa nomination. Il n'y a rien de probable, maintenant, que l'incident a revêtu le caractère officiel, que l'ancien député de Montmagny ne tienne pas à donner sa version au public.

M. Sauvé a répliqué au premier ministre que devant ses explications, la production de la correspondance échangée entre le conseil exécutif et le lieutenant-gouverneur demandée par sa motion n'était plus nécessaire, mais qu'il regretait qu'en justice pour le gouvernement sir Pierre-Evariste Leblanc, elle ne fût pas venue plus tôt.

Colonisation

M. Sauvé a traité au long la question de la colonisation, cet après-midi, en discutant un article du budget au chiffre de trente mille dollars, devant être affecté à l'immigration.

M. Sauvé a prétendu que le gouvernement ne fait pas un travail sérieux pour la colonisation, et que, certes, ce ne peut être que le résultat de la colonisation lui-même, politiquement parlant s'entend. Il est plaint que celui-ci ne pouvait fournir aucun renseignement sur les colonies qui sont venues s'établir dans la province et que c'est un scandale de voir voter des sommes d'argent pour des chemins de colonisation, comme à Château-Richer, dans le comté de Montmorency, par exemple, pour des territoires depuis longtemps défrichés.

Le ministre a répondu en prétendant que la province de Québec, sous ce rapport, marche de l'avant sur toutes les autres. Il a appuyé sa prétention de quelques citations d'articles faites à travers les journaux ontariens.

M. Sauvé a rappelé qu'au comité de l'agriculture, lors de l'enquête sur les causes de l'augmentation du coût de la vie, on a insisté sur la nécessité d'augmenter la production agricole. Or, le meilleur moyen d'augmenter la production agricole, c'est d'accroître le nombre des travailleurs du sol. Il est certain, dit-il, d'exprimer la pensée de derrière la tête de tous les députés de la chambre en demandant au gouvernement plus d'activité et plus d'initiative dans cette branche.

D'ailleurs, il a fourni une longue liste d'articles publiés dans divers journaux, mêmes sympathiques au gouvernement, et qui préconisaient les mêmes réformes.

La routine

La Chambre a fait rapidement beaucoup de travail en raison de la fin de la session qui approche.

Les bills du gouvernement dont l'enumération suit ont subi leur troisième lecture : Loi amendement la loi de l'interprétation publique; loi relative à l'interprétation de l'article 1138 du code civil; loi concernant la cité et ville; loi amendement les statuts relatifs relativement aux clubs de récréation; loi relative à l'Union Nationale Française.

M. Taschereau, ministre des Travaux publics, a présenté un projet de loi relatif au rachat des droits de péage sur la route de Saint-Constant et Laprairie.

Le bill relatif au collège des chirurgiens-dentistes a été référé au comité des bills privés.

Le bill demandant la ratification de certains règlements adoptés par la ville de la Pointe-aux-Trembles a été déféré au comité plénier, sur proposition de M. Séguin, député de Saint-Marie. Il s'agissait de sanctionner l'achat d'un parc dans cette municipalité voisine de la ville de Montréal.

Les routes

M. Tessier, ministre de la voirie, a répondu à deux interpellations de M. Sauvé. La seule intéressante se rapporte à la construction des routes provinciales. Le ministre déclare que dans la province de Québec il existe cinq grandes routes nationales dont la construction a coûté quatre millions huit cent mille dollars. Plus de 700,000 dollars ont été dépensés pour la route Édouard VII. Plus de trois millions pour la route Montréal-Québec; plus de quatre cent mille dollars pour la route Sherbrooke-Dorchester; plus de six cent mille pour la route de Lévis-Jackman; et 100,000 dollars pour la route de Chamblé.

Les routes Lévis-Jackman et Montréal-Québec sont pratiquement terminées, ajoute M. Tessier; il reste à peine quelques centaines de pieds à construire. Ceci sera parachevé au printemps.

Le bill de Montréal

Montréal va subir une évolution. Les gens bien renseignés prétendent que l'administration actuelle recevra son coup de grâce demain et sera remplacée par une commission, nommée par arrêté ministériel, qui se composera de cinq ou six membres. Cette commission restera en fonctions pendant une période de trois à cinq ans.

Elle aura pour mission de tirer la métropole du bourbier où elle s'enlise à l'heure actuelle.

Pour corroborer cette assertion, il y a plus que des rumeurs de couloirs. Le comité des bills privés qui doit se réunir vendredi à 10 heures se prononcera, en effet, sur une proposition de M. Gagné, député de Saint-Georges, portant sur la ville de Montréal sous administration des sœurs.

On ne peut ouvrir un journal sans y trouver un article ou un bout de discours sur l'immigration. Elle apparaît à maints hommes publics, à maints financiers comme le plus sûr, sinon le seul moyen de maintenir notre équilibre économique après la guerre.

On n'a pas oublié les discours où le président de la Banque de Montréal, sir Vincent Meredith, indiquait, comme objectifs nécessaires, l'économie, la production, "et, par-dessus tout, l'immigration, (qui amène la production plus considérable, si nécessaire à notre bien-être), qui doit être recherchée tout le temps et dans toutes les circonstances, plus particulièrement celle des colonies qui recherchent la terre."

On diffère beaucoup, par ailleurs, sur l'importance probable du courant d'immigration, et même dans les plus hautes sphères gouvernementales, il se trouve des gens que les prévisions enthousiastes laissent fort sceptiques. De sorte qu'en fait, on accepte des obligations très positives, on charge le pays de dettes très lourdes et l'on compte, largement, pour y faire face, sur des ressources aléatoires.

Mais, c'est d'un autre point de vue, que nous voulons aujourd'hui envisager la situation.

Quel que doive être le succès de l'effort, il est certain qu'il sera fait, et qu'il sera fait avec la plus vigoureuse ardeur. Le duc de Connaught, dans son discours d'adieu, conseilait de restreindre l'immigration aux individus d'origine britannique. C'est une vue politique qui n'a guère de chance de résister à la pression des nécessités commerciales.

L'expérience des quinze dernières années prouve que les hommes publics et les financiers se préoccupent infiniment plus de la quantité des immigrants que de la valeur économique apparente et immédiate qu'ils peuvent avoir, de leur nationalité d'origine et de l'effet qu'ils pourront produire sur l'avenir de notre propre nationalité; et l'on remarquera que sir Vincent Meredith réclame des immigrants et des immigrants, sans dire un mot de leur race ou de leurs sentiments.

La Gazette de ce matin nous apprend que lord Shaughnessy, lui-même, de ce que tant d'immigrants américains passent actuellement la frontière.

Le besoin de faire face aux obligations énormes dont nous charge la guerre et d'exécuter les travaux

Les traitements

M. Perrault, architecte, a continué, au comité des bills privés, ce soir, à réclamer une réduction des dépenses de la ville de Montréal de façon à équilibrer le budget, sans recourir à un emprunt. Il a terminé son réquisitoire en soumettant un amendement qui est tombé, faute de quelqu'un dans la députation pour en prendre la paternité, portant que les articles 5, 6 et 7 du budget soient réduits à 85,000,00 au lieu de 100,000, tel que porté au budget préparé par les commissaires.

Le projet de M. Perrault proposait la réduction du traitement du maire de 10,000 à 85,000, ceux des commissaires de 7,500 à 83,000 et ceux des échevins de 1,500 à 8,500.

M. Laurendeau propose d'ores et déjà l'emprunt dont on demande l'autorisation de 1,400,000 à 1,000,000.

M. Larivière, leader du conseil, explique que la majorité du conseil consentirait à accepter un emprunt d'un million au lieu d'un million quatre cent mille dollars pour ne pas mettre la ville dans une impasse.

Après quelques questions de M. Gouin, qui avec la majorité des ministres, assiste au comité, il est établi que les commissaires ne veulent pas réduire l'emprunt de 840,000, de sorte que malgré la bonne volonté du conseil, l'administration restera paralysée à partir du 1er janvier.

M. le maire fait un long discours pour réfuter les suggestions d'économies de M. Perrault et de M. Larivière, et il conclut en disant que si le conseil peut administrer avec un million de moins, il est prêt, avec le consentement de ses collègues, à céder l'administration aux échevins.

Au cours de sa harangue, M. le maire ayant dit que la ville n'aurait pas à voter d'argent au fonds patriotique ni aux maitelots anglais, et que par conséquent le déficit sera moindre, M. Gouin de demander en souriant: "Etes-vous bien certain de ça, êtes-vous bien certain (que vous n'aurez rien à souscrire au Fonds patriotique)?"

Le maire demande non seulement l'autorisation d'emprunter 1,400,000, mais encore que, si le conseil refuse de le sanctionner, il devienne loi, après le 1er janvier 1917.

M. Villeneuve soulève que le déficit apparent n'est que d'un million et quelques cent mille dollars, mais que le déficit réel est de 83,000,000. Il est impossible d'administrer la ville avec moins que ça. Il croit que, avec les deux corps, la ville ne pourra jamais se tirer de l'ornière. M. Villeneuve propose d'abolir les deux corps et de nommer à sa place, par arrêté ministériel, une commission qui administrerait la ville pendant trois ou quatre ans.

Au moins, si on ne veut pas de cette commission nommée, qu'on en fasse élire une de six membres, avec un maire, dont quatre seraient élus par les propriétaires et deux par les locataires.

Pendant l'intervalle, on pourra permettre à une commission d'experts de faire des recherches pour trouver les moyens de pratiquer des économies dans l'administration, ainsi que cela s'est fait dans toutes les villes américaines.

M. Villeneuve voudrait encore qu'on crût de nouvelles sources de revenus.

M. Boyd (échevin)

L'échevin de Saint-Georges se déclare carrément contre la taxe mobile qu'il croit inopportune sur un moment actuel. Le conseil a rejeté le budget parce qu'il croit que M. Villeneuve a raison et que l'on devrait faire venir des experts pour indiquer en quoi il importe de réduire les dépenses de la ville.

Louis DUPIRE.

SHAUGHNESSY-ROGERS

DE L'IMMIGRATION, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE QUELQUES AUTRES CHOSES

On ne peut ouvrir un journal sans y trouver un article ou un bout de discours sur l'immigration. Elle apparaît à maints hommes publics, à maints financiers comme le plus sûr, sinon le seul moyen de maintenir notre équilibre économique après la guerre.

On n'a pas oublié les discours où le président de la Banque de Montréal, sir Vincent Meredith, indiquait, comme objectifs nécessaires, l'économie, la production, "et, par-dessus tout, l'immigration, (qui amène la production plus considérable, si nécessaire à notre bien-être), qui doit être recherchée tout le temps et dans toutes les circonstances, plus particulièrement celle des colonies qui recherchent la terre."

On diffère beaucoup, par ailleurs, sur l'importance probable du courant d'immigration, et même dans les plus hautes sphères gouvernementales, il se trouve des gens que les prévisions enthousiastes laissent fort sceptiques. De sorte qu'en fait, on accepte des obligations très positives, on charge le pays de dettes très lourdes et l'on compte, largement, pour y faire face, sur des ressources aléatoires.

Mais, c'est d'un autre point de vue, que nous voulons aujourd'hui envisager la situation.

Quel que doive être le succès de l'effort, il est certain qu'il sera fait, et qu'il sera fait avec la plus vigoureuse ardeur. Le duc de Connaught, dans son discours d'adieu, conseilait de restreindre l'immigration aux individus d'origine britannique. C'est une vue politique qui n'a guère de chance de résister à la pression des nécessités commerciales.

L'expérience des quinze dernières années prouve que les hommes publics et les financiers se préoccupent infiniment plus de la quantité des immigrants que de la valeur économique apparente et immédiate qu'ils peuvent avoir, de leur nationalité d'origine et de l'effet qu'ils pourront produire sur l'avenir de notre propre nationalité; et l'on remarquera que sir Vincent Meredith réclame des immigrants et des immigrants, sans dire un mot de leur race ou de leurs sentiments.

La Gazette de ce matin nous apprend que lord Shaughnessy, lui-même, de ce que tant d'immigrants américains passent actuellement la frontière.

Le besoin de faire face aux obligations énormes dont nous charge la guerre et d'exécuter les travaux

publics actuellement désirés, ne fera qu'accentuer ce désir de chercher des immigrants et des ressources de toute origine. (M. Rogers disait hier soir que son budget personnel, qui était de 848,000,000 en 1914, n'était plus que de 828,000,000 et qu'il serait coupé en deux à la session prochaine, mais ce qui est différent n'est pas perdu, et la guerre finie, il faudrait tout de même exécuter les travaux publics nécessaires sans compter ceux que réclament les intérêts politiques.)

De deux choses l'une: l'immigration donnera ou ne donnera pas.

Si elle donne, il y a grande chance que ce pays devienne de moins en moins britannique.

Si elle ne donne pas, les charges resteront ce qu'elles sont, écrasant une population trop peu considérable, qui sera en même temps privée de ses moyens de développement légitime, qui s'en prendront alors de cette situation et contre qui se tournera son mécontentement?

Dans un cas comme dans l'autre, les héritiers de la participation à outrance ne tarderont pas à s'apercevoir qu'ils ont bien servi les intérêts britanniques.

Omer HEROUX.

BILLET DU SOIR.

LES ARBRES DÉPOUILLÉS

Arbres de la forêt qui frissonnez toujours, je vous aime, même lors qu'en novembre vous êtes dépouillés de vos feuilles. Vous parlez de tristesse, vous nous rappelez vos morts, ces morts dont le souvenir s'efface trop vite de nos cœurs.

Dans la campagne dénuée, les arbres tendent vers le ciel leurs branches gigantesques, comme pour implorer le pardon de ne se savoir trop quelle faute inconnue. Les uns s'élancent élégants et frêles, d'autres semblent tendre pesamment leurs bras trappes. Les bouleaux et les saules pleureurs s'essouffent sur le ciel gris, en courbes gracieuses, le chêne vigoureux se dresse et s'étale comme un défi à la tempête.

Le pèché des grands arbres, est-ce un pèché de vanité? Ils aiment, le printemps, à être parés de bourgeons vert pâle, très délicats; l'été, ils se lèvent leurs états d'adolescence, les uns au-dessus des autres, comme pour se dominer à l'enfer. Leur robe d'un bleu si beau et si fragile leur donne aussi de l'orgueil, quand le feuillage leur fait un royal vêtement tout bruisant, comme une fine soie, agrémenté de fleurs et de plumes multicolores.

Et c'est peut-être pour cela que les arbres de la forêt sont punis, et l'hiver, nous apparaissent dans une nudité humiliante.

Le vent s'élève, glace mes doigts et passe durement sur vos pauvres têtes, arbres de la forêt qui faites rêver. Le vent ne sait rien du charme qu'il vient de rompre, et qu'il a fait comprendre le sens de vos attitudes désespérées.

LUCETTE.

EXEMPLES À SUIVRE

Pierre Homier recommandait l'autre jour aux marchands et aux hommes d'affaires de distribuer à leur clientèle, comme hommage, l'Almanach de la Langue française, et rappelait que l'an dernier telle grande maison de Montréal (la maison Quintal et Lynch, pour ne pas la nommer) avait ainsi distribué à ses clients plusieurs centaines d'exemplaires de l'Almanach.

C'est un exemple qui est suivi. La maison Quintal et Lynch, qui s'est évidemment bien trouvée de son expérience de l'an passé, vient de rééditer. Elle a trouvé des imitateurs, tels, pour n'en citer que trois, M. Leclerc, marchand de l'Ascension, M. Anselme Dubé, entrepreneur manufacturier des Trois-Rivières, MM. Gagné et Boivin de Chicoutimi.

Pieusement curieux, nous voulons faire les propagandistes de l'Almanach dans leurs paroisses.

Rappelons que celui-ci se vend 15 sous l'exemplaire aux bureaux du DEVOIR et chez les principaux libraires. Par quantités, s'adresser au Secrétariat de La Ligue des Droits du Français, au Monument national, à Montréal. Prix: \$150 la douzaine, \$10 le cent, \$75 le mille. Le port est toujours en sus: 3 sous l'exemplaire, 25 sous la douzaine.

LA VIE DU PÈRE LACOMBE

Le Père Lacombe, qui vient de s'éteindre à l'âge de 90 ans, était un des missionnaires les plus connus du pays. Il a tenu, même dans la vie civile et le développement économique de l'Ouest, un rôle considérable. Au cours de sa longue vie, il a été en contact avec les types les plus variés; il a vu les missions anciennes, les sauvages, les Métis, les premiers colons, puis le peuplement de l'Ouest par les multitudes qui l'occupent aujourd'hui.

Le Père Lacombe est mort à l'heure où allaient paraître les mémoires recueillis sous sa dictée, par la plume d'une sœur de la Providence et qu'on achève d'imprimer.

Ce gros volume, 500 pages environ, se vendra au profit de l'hospice de Vénérable, la dernière création du vénérable défunt et paraîtra dans les premiers jours de janvier.

Il est édité par les Soeurs de la Providence de Montréal.

BLOC - NOTES

Après

L'Allemagne n'a guère de sucre, de ce temps-ci; presque toutes ses récoltes de betteraves sucrières passeront aux mélanges meurtriers. De même aussi, tandis que les enfants réclament du lait, l'État en affecte la plus grande partie à la fabrication de la glycérine qui, elle aussi, sert aux mélanges meurtriers. De sorte que les enfants de plus de quatre ans boivent peu souvent de lait et que les gens, de manière générale, n'ont pas de sucre comme ils en voudraient. Et pourtant ces deux aliments sont des plus indispensables à la santé et au développement physiques des individus. Mais la guerre est faite d'abord à l'ennemi, c'est elle qui fait d'abord mourir, au détriment des populations. Et ceci se passait dans une ère qui se prétendait très civilisée, disent les historiens de l'avenir.

Est-ce vrai ?

Un négociant du bas de Québec se plaint de ce que, depuis plus d'un mois, l'importation de l'expédition à Montréal et ailleurs de voitures chargées de pommes de terre, "Cela, dit-il, cause des dommages considérables au commerce de cette partie de la province, surtout dans le comté de Rimouski où il se récolte le plus de patates de toute la province." Prévenez, les autorités, auraient omis de répondre aux gens qui se préoccupent. Cela ne devrait pas être. Si elles agissent comme le dit notre correspondant, c'est qu'elles doivent avoir des motifs particuliers pour refuser l'expédition de wagons, soit qu'il y ait pénurie de ceux-ci, soit crainte d'embarras et de procédures en justice à Montréal, entre les vendeurs et les acheteurs, ce qui retarde le déchargement des wagons et accroît l'embarras des voies et des courants à marchandises. Pourquoi tout de même ne répondent-elles pas à ceux que cela intéresse? N'ont-ils pas le droit de savoir de quoi il en retourne?

Plus de friandises ?

Une dépêche d'Ottawa signalait hier un programme d'économie nationale, élaboré par sir Thomas White, pour la durée de la guerre; il interdira certaines importations d'articles de luxe, la fabrication des bijoux, ainsi que celle des bonbons et des confiseries, et le reste. Tout cela, naturellement, à cause de l'Empire. Les gourmets et les personnes friandes de chocolats et de douceurs de toutes sortes, devront sacrifier leur goût à l'Empire. Et nous en viendrons à l'ater au régime du rationnement qu'on est en train d'introduire chez tous les pays belligérants. Peut-être un jour viendra-t-il, si la guerre se prolonge, où, pour trouver de quoi manger à sa faim, et ce qu'il veut, le gourmé canadien devra traverser la frontière et fréquenter les restaurants de Boston, de New-York et d'ailleurs, chez nos voisins. La masse du peuple canadien, elle, ne pourra se payer cette fantaisie et devra se contenter de ce que le gouvernement lui permettra de mettre sur sa table. On a beaucoup glosé quand l'Allemagne s'est mise à exiger de ses gens la carte de provisions. Et voilà que, sur ce point, l'Anglais se germanise et que, demain, ce sera aussi notre tour. Si les estomacs ne s'en portent que mieux, ce sera toujours une compensation. Mais plusieurs n'envisagent pas la question sous cet angle. Et ceux qui ne veulent pas du carême et du jeûne prescrits par l'Eglise, feront carême et jeûneront pour l'Empire.

TÉMOIGNAGE D'UN ANGLO-CANADIEN

Un Anglo-Canadien, de Winnipeg, écrit, à propos des récentes publications de M. Bourassa sur le problème impérial: "Vous avez écrit à splendid 'justice to this Dominion through pointing out and showing Canada where she is heading for. There are 'gigantic problems ahead awaiting a solution. The time to ponder over and analyse those problems that confront us is now'."

Mais pour que ce travail de saine et urgente réflexion s'accomplisse, les gens qui ont le devoir d'ouvrir les yeux des aveugles, les esprits en éveil secouer les endormis.

Un moyen pratique d'accomplir ce devoir, c'est de lire et de faire lire les brochures dans lesquelles M. Bourassa analyse la thèse impérialiste et en démontre les lacunes et les dangers.

Ces études ne sont pas identiques. Elles présentent, dans leurs conclusions, des nuances, des aspects différents. La brochure française démontre l'absurdité de la thèse soutenue par la coterie des politiciens vieux bien dont l'abbé Damours s'est constitué, sous plusieurs masques, le porte-plume. La brochure anglaise fait ressortir les avantages de l'indépendance sur l'association impériale.

Le problème de l'Empire se vend 10 sous l'exemplaire, par la poste, 12 sous; la douzaine, \$1.00 franco.

Independence or Imperial Partnership? se vend 25 sous l'exemplaire; par la poste, 30 sous; la douzaine, \$2.50 franco.

Les deux ensemble par la poste, 40 sous franco. Pour quantités considérables, prix spéciaux.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engagent à ne pas révéler l'identité de l'auteur, et à nous une lettre de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

LA CULTURE DU BLE ET L'ABANDON DU COUT DE LA VIE

Monsieur le directeur,

Vous me permettez de faire ma part de devoir national en insérant cette étude d'actualité.

LE PLUS SUR MOYEN D'ABAIS-
SER LE COUT DE LA VIE.

Le blé sert à faire :
1. La fleur ;
2. Le son ;
3. Le gru ;
4. La mouture.

Le cultivateur possédant une terre de deux à trois arpents de large par trente à quarante arpents de profondeur, cultive sur sa terre depuis 25 à 30 ans de l'avoine, un peu d'orge, beaucoup de pois, du sarrazin, des patates, un peu de blé d'Inde, avec épis, du foin et quelques jardinages. Il y a un parc de six à quinze arpents suivant le nombre d'animaux qu'il possède. Il y a un certain nombre de vaches, et un certain nombre de vaches, quelques moutons, des poules, etc.

Si le cultivateur peut faire de la culture intensive, il faut qu'il engraisse son sol par des engrais chimiques, qu'il vent forcer à donner un plus grand rendement, de même s'il veut avoir un plus grand rendement de ses vaches, il doit nécessairement leur donner en outre du foin, du blé d'Inde en silo, (s'il possède un réservoir de blé d'Inde, ce qui est relativement rare), mais, de toute nécessité, du son, du gru ou de la mouture, et comme le blé manque pour ainsi dire tout à fait dans la province de Québec, cette mouture, ce son et ce gru nous viennent nécessairement, pour la plus grande partie, de l'ouest. D'un autre côté, pour le son, qui est le plus employé, les meuniers des grandes compagnies ont tellement perfectionné leurs moulins qu'il ne reste plus que la cellulose, et comme l'écoulement de la cellulose n'est pas rémunérateur, il faut nécessairement y ajouter d'autres ingrédients, et, même de la fleur. De même pour le gru, il faut les nourrir pendant un certain temps avec du son, de la mouture. De même les cochons que l'on veut engraisser, les poules pour varier leurs phosphates que renferme le blé.

Enfin, le blé est nécessairement la base de la culture intensive, car si on veut voir augmenter le rendement des animaux qui apportent par leur lait, leur chair ou leurs oeufs les matières nourrissantes servant à l'alimentation journalière. Quatre-vingt pour cent des cultivateurs de la province emploient les résidus du blé pour l'industrie laitière, etc. Il est bon de remarquer que 35 pour cent de 45 pour cent du blé forment les résidus et servent à nourrir les animaux de la ferme et la boucherie. 55 pour cent à 95 pour cent à nourrir l'homme et les résidus du blé et de la farine sont destinés à augmenter le rendement.

Il s'ensuit que si le blé, qui fait nécessairement faire venir de l'ouest, soit sous forme de fleur, ou sous forme de son, de gru ou de mouture, le cultivateur doit chercher le cultivateur désirant confiner un bon rendement pour ses cochons, ses poules ou ses vaches devra nécessairement augmenter pour un profit raisonnable, le prix du lait, du beurre, des oeufs et la viande en général, c'est ce qui doit découler en premier lieu de l'augmentation de la vie ici, dans la province de Québec. Mais, est-ce bien ce qui arrive ?

D'après mon expérience, le cultivateur de la province de Québec est un bon garçon, ce n'est pas lui qui fixe le prix de la nourriture, ce sont surtout les premiers acheteurs, les commerçants, les bouchers, les fromagers, les boulangers, etc., qui fixent le prix et le cultivateur se voit obligé d'accepter. Il y a bien quelques exceptions, mais, la grande majorité agit ainsi, et je tiens à le mentionner. En campagne, le lait, ou lieu de se vendre plus cher, se vend le même prix qu'avant la guerre pratiquement. Les oeufs sont augmentés quelque peu, mais les poules ne pondent pas, pour différentes raisons, soit qu'il leur manque les phosphates nécessaires, ou qu'on n'ait pas de blé pour les nourrir, et leur, ou que son prix est trop élevé, proportionnellement au prix d'augmentation du prix des oeufs.

D'un autre côté, l'augmentation du pourcentage du lait étant moindre que l'augmentation du prix du son, du gru ou de la mouture, il se voit dans l'obligation soit de nourrir ses vaches au foin, s'il croit en avoir suffisamment, ou de se débarrasser.

Une bonne récolte de patates

peut être faite par ceux qui achètent maintenant des biens dans la région locale, c'est-à-dire sur les rives du Lac Saint-Louis, dans les terrains suburbains, qui possèdent le Marcell Trust, à Dixie, Dorval, Strathmore, Valois, etc., les lieux désignés par des lignes de coupe dessinées sur des cartes de coupe, et les renseignements rapides. Il nous sera très agréable de vous expédier gratuitement, si vous le désirez, nos brochures descriptives et illustrées, ainsi que notre magazine, et nous serons également heureux de vous adresser, en quelque temps que vous voudrez, nos conditions d'une facilité qui fait passer le prix, nous 10 pour cent au comptant et \$5.00 par mois pour bien des gens, et ont été le mot de passe à la propriété.

MARCELL TRUST COMPANY
160, S. JACQUES
MAINTENANT
12e année. Actif, plus de \$4,000,000

ruer de la plus grande partie de ses vaches, et d'en conserver quelques-unes pour la vie de sa famille, suivant la quantité de foin qu'il a en réserve. C'est malheureusement ce qui arrive depuis deux ans. Pour les cochons et le cultivateur vend son lait directement, il est forcé de le nourrir avec du son ou de la mouture pour les engraisser; alors, vu que la mouture, le son, etc., augmentent, il se voit dans l'obligation de se débarrasser le plus vite possible de ses cochons, d'avoir un gain immédiat qui le flatte et l'empêche d'attendre, en nourrissant ses cochons à un prix trop élevé. C'est ce qui arrive pour la plupart des cultivateurs présentement.

Quant aux poules, elles ne pondent pas, il faut les nourrir d'avoine ou de sarrasin tant bien que mal, il n'y a plus de blé d'Inde. Depuis deux ans, le blé d'Inde, les fèves et les patates ont presque manqué partout dans la province de Québec. Il suit de là que la diminution du stock d'animaux entraîne nécessairement la diminution du fumier, ce seul engrais économique que possède le cultivateur de la province de Québec. Il suit encore de là qu'il n'y aura pas assez de fumier pour le nombre d'arpents de patates, de fèves, de jardinages, etc., en général, de tous les autres grains qu'il a l'habitude d'obtenir sur son terrain, et la culture sera finalement déprimée. Pour l'année 1917, le rendement de la terre, la pénurie du blé est donc, sans nous occuper du prix élevé de la fleur, la base de tout ce mal.

Depuis 25 à 30 ans, 80 pour cent des cultivateurs de la province de Québec ne cultivent pas le blé, pour différentes raisons, surtout depuis que la fleur plus blanche, le son et le gru de l'ouest nous furent expédiés à un prix plus modique, il y a une vingtaine d'années. Le cultivateur agit par instinct plutôt que par prévoyance pour l'avenir. La guerre présente a déjoué ses calculs à cause du coût élevé de la fleur, du son et du gru, etc. Il ne lui est pas loisible de réagir contre cette situation lamentable sans semer de blé, et le grain lui fait défaut.

Pour la réaction contre le mal présent, et sauver la situation, il n'y a qu'un seul moyen, c'est d'agir comme le gouvernement fédéral a fait, en votant \$10,000,000 pour les semences de l'ouest il y a quelques années.

Je désire donc que tous les corps publics adoptent la résolution suivante :
ATTENDU qu'il est impossible pour les cultivateurs de la province d'obtenir le son, le gru et la mouture à des prix raisonnables;
ATTENDU que même, il y a pénurie de ces ingrédients à l'importation, et que leur prix est trop élevé;

ATTENDU que le prix de la fleur atteint un prix exorbitant et a une tendance à augmenter;
Il est résolu qu'on demande énergiquement au gouvernement provincial, de dispenser du mont-né, le blé d'Inde, le blé pour la semence, de 6 arpents de terre par ferme, c'est-à-dire, 12 minots de blé, et d'en faire la distribution à chaque cultivateur de la province. Le montant d'argent sera versé par une commission spéciale nommée par le gouvernement.

Nous considérons que c'est le meilleur moyen d'abaisser le coût de la vie, et promouvoir l'industrie laitière et l'industrie des oeufs de ferme en général et d'abaisser le prix de la fleur, et de ce fait, le coût de la vie; car l'abondance de vaches amène toujours le prix modique.

Soyez certain qu'il n'y aura jamais de trêve de cultivateurs, et c'est le seul et radical moyen de sauver la situation, surtout pendant la présente guerre.

Je me sousscris,

Votre tout dévoué,
S. OUMET,
Ingénieur civil.

LES LICENCES

QUE VA FAIRE LA LÉGISLATURE?

LES COMMISSAIRES NE VEULENT ACCORDER AUCUN PERMIS AVANT DE CONNAÎTRE LES DÉCISIONS DU PARLEMENT.

A une courte séance de la commission des licences, hier après-midi, on a décidé de ne pas accorder de permis tant qu'on ne saura pas définitivement ce que la législature va faire.

Les commissaires sont d'opinion que la législature va faire de grands changements dans les licences; elle va probablement faire disparaître les buvettes et en réduire considérablement le nombre. On croit qu'un café bien connu du centre de la ville va se voir refuser son permis pour la prochaine année. M. Noé Cloutier a demandé une patente pour le Park Hotel, mais les commissaires, à la demande de plusieurs citoyens qui s'y opposaient, ont refusé catégoriquement. Quant aux hôtels Plaza, 54, square Jacques-Cartier, et du Boulevard, 2115 avenue Papineau, on ne se prononcera que plus tard.

Le juge Choquet a annoncé que tous les permis qui veulent avoir un renouvellement de patente doivent donner leur nom avant le 31 décembre, autrement leur permis ne sera pas renouvelé.

Un des commissaires a fait remarquer que si un hôtelier se fait enlever son permis par la loi, il ne pourra pas être donné à un autre; ce permis sera déclaré absolument nul.

Les trois commissaires présents étaient le juge Choquet, président de la commission, le juge Bazin et le Dr Finnie.

M. F.-B. McCURDY
EN ANGLETERRE

Ottawa, 15. — Le sous-secrétaire du ministère de la Milice, M. F. B. McCurdy, député, est parti pour l'Angleterre. L'objet de son voyage est sans nul doute de se renseigner sur les conditions de nos armées d'outre-mer.

Vu l'accroissement continu des forces en Angleterre et en France, il devient urgent que les autorités militaires canadiennes soient en relations directes avec celles de là-bas.

CONFÉRENCE

LE CULT DES TRADITIONS

M. L'ABBE CAMILLE ROY EN PARLE ELOQUEMENT, AU MILE-END; IL ÉVOQUE DE PITTORESQUE FAÇON SES SOUVENIRS DE BRETAGNE. — ALLOCUTIONS DE M. L'ABBE PERRIER ET DE M. ANTONIO PERLAULT.

La conférence-concert organisée hier soir au Cercle Paroissial du Mile-End, au bénéfice du Patronage de Jeunes filles de la paroisse du Saint-Émile Jésus, a obtenu le plus vif succès. L'auditoire était nombreux, distingué, extrêmement sympathique. Le programme musical que le Devoir donnait hier a été exécuté avec succès. L'orchestre du Cercle, Mlle Annette Bertrand, Mlle Adrienne et Corinne Dussau, M. le Dr et Mme Verschelden, ont été fort applaudis, de même que Mlle Béatrice Perras, qui a dit le Donz Parler de France de Doucet et le Signe de Croix, de Mlle Blanche Lamontagne. Une allusion du conférencier a valu, plus tard à Mlle Lamontagne, présente dans la salle, une discrète ovation.

La séance était présidée par M. Antonio Perrault, professeur à Laval, qui a remercié le conférencier de la façon la plus aimable et la plus spirituelle, croquant à la fois son oeuvre littéraire, son apostolat religieux et patriotique et les gloires de la maison à laquelle il appartient.

M. l'abbé Roy avait été présenté par M. le curé Perrier, qui s'était attaché à mettre particulièrement en relief son oeuvre de critique littéraire et son rôle de théoricien de la nationalisation de notre littérature.

M. l'abbé Roy a traité particulièrement du culte des traditions. Il en a montré l'importance dans l'oeuvre de conservation patriotique, et il a cité comme exemple de fidélité la vieille Bretagne. Cela l'a amené à décrire, avec émotion et pittoresque, les pardons de Bretagne, et particulièrement le Pardon des Ajaces d'or, institué par Botrel à Pont-Aven, avec ses concours de musique, de costumes, etc. Il a rendu au rôle que joue la Bretagne dans cette guerre un émouvant hommage et, naturellement, il a terminé sa causerie par une application aux choses du Canada. Car le critique n'était allé chercher des exemples en Bretagne que pour fortifier la leçon qu'il voulait appliquer aux gens et aux choses de chez nous.

De cette conférence, qui prêche la fidélité à la langue, aux traditions, nous aurons l'avantage de donner demain certains extraits. On verra que, par l'élevation et la beauté de la forme, ce fut un enchaînement.

L'auditoire l'a suivie avec l'attention la plus vive, la plus intelligente.

AU MCGILL

ON HONORE LE DUC DE DEVONSHIRE

NOTRE GOUVERNEUR GENERAL EST CREE DOCTEUR EN DROIT

Le duc de Devonshire a fait sa visite officielle à l'université McGill, hier après-midi. Il était accompagné de la duchesse, de lady Maud et de lady Blanche Cavendish, et de lord Charles Cavendish. Son Excellence a reçu le titre honorifique de docteur en droit.

En répondant à l'adresse du principal Peterson, le duc de Devonshire s'est employé à décrire la préparation que l'université devait faire pour pouvoir résoudre les problèmes qui se présenteront après la guerre. Après avoir rendu hommage au travail accompli par l'université McGill pour la guerre, le duc dit qu'il apportait à l'université un message particulier de sympathie et d'amitié de la part d'une université sœur, celle de Leeds, en Angleterre. Cette institution avait déjà commencé sa préparation pour la période d'après-guerre, par la fondation d'une chaire russe et d'une chaire espagnole. La part des universités sera grande dans le travail de reconstruction. La vie nationale sera changée, les différentes classes de la société seront plus unies, et les distinctions et les divisions tendront à disparaître. Ce sont les universités qui auront à encourager ces changements. Il termine en disant que quelque difficiles que soient ces problèmes, il a confiance en l'université McGill pour leur solution.

M. A.-E. KEMP EST ACCLAMÉ

LE NOUVEAU MINISTRE EST ELU DANS TORONTO-EST.

Toronto, 14. — M. A. E. Kemp, ministre de la Milice, a été élu hier par acclamation dans Toronto-Est.

A une assemblée, hier, les orateurs, en félicitant le nouveau ministre, ont exprimé le désir qu'il fit en sorte que les soldats qui ont été au front obtiennent des positions avant ceux qui ont simplement porté l'uniforme.

M. Kemp a annoncé la nomination du lieutenant Bristol comme officier d'ordonnance, et celle du sergent Charles Fox comme surveillant en chef du camp Borden. Il a dit qu'un problème sérieux était celui du surplus d'officiers et d'adjudants. Il faudra que plusieurs se contentent de positions moins élevées. Il a dénoncé la proposition de paix des Allemands, et la campagne du nickel, contre le gouvernement; c'est, dit-il, la campagne la plus disgracieuse et la plus déloyale depuis le commencement de la guerre.

Vous aimez les sports? Vous devez donc lire les chroniques sportives du NATIONALISTE.

PETITES ANNONCES

POSITION DEMANDEE

Personne compétente, neuf ans d'expérience, demande position dans un presbytère, bonnes références. Écrire casier postal L. No 12, Village St-Jean-Baptiste, Co. Rouville.

PERSONNE demande une position comme organisateur. Écrire à casier 20 le "Devoir".

A LOUER

LOGIS moderne à louer, 5 et 6 pièces, électricité, gaz et bain, au centre de la ville : \$14.00 et \$16.00. Possession immédiate. S'adresser à N. G. Valiquette, 477, Ste-Catherine est.

A VENDRE

RUE DE ST-VALIER - No 835
Magnifique maison en brique, à deux étages, en très bonne condition — lot 25 x 110 pieds. A proximité de la rue Beaubien et de la rue St-Denis — à deux pas de l'église et des écoles. Intérieur somptueux; cheminée, papier-tenture de prix et appareils de plomberie des plus modernes.
Aussi, spacieux garage en brique, ayant plancher en ciment et stables pour chevaux.
UNE CHANCE UNIQUE À \$8,000. — Conditions faciles. S'adresser à "The Trust and Loan Company of Canada", 30, rue St-Jacques.

DIVERS

ARGENT A PRETER
J'ai à prêter \$1,000, \$1,500 à \$50,000, plus première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabricants. Conditions spéciales. N. G. Valiquette, 477, Ste-Catherine, 120 rue St-Jacques, Main 6615.

REPARATIONS de machines de tous genres, rembourrés avec soie, moutons faits, remis à neuf, piumes désinfectées, Charles Turcot, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5806.

E. ROY
406 RUE SAINT-CATHERINE EST
Entre Saint-Catherine et Saint-Charles
Rassemblement et réparation à la mécanique exécutés en un clin d'oeil.
Appelés à \$525 et vos réparations prises à domicile, vous seront remises à neuf.

OEufs et VOLAILLES
Pour d'ici la fin du mois : Lot cochons extra choisis, livrés blancs, et brun, Plymouth blanc et barre, Wyandotte blancs, et argentés, dorés, Game Cornish, fonce et blanc, Orpington, bœuf et fauve, Campine, argente, minceur noir et blanc, 8300 si ordonnés de cette annonce. Encore quelques trépas de canards sauvages et coureurs indiens blancs et fauve et blanc, 30 le trio.
Catalogue illustré, 15 gravures, 15 sous par maille. La Ferme Agricole Yamaska, Saint-Hyacinthe, Qué.

A VENDRE — Os broyés pour volailles. — Gunn, Langlois et Cie, limitée, 105 rue Saint-Paul Est.

A VENDRE — Cochons du printemps. Leghorn, Plymouth Rock, Wyandotte, Rhode Island, aussi poules de race. — Ferme Avicole Langlois, Saint-Jérôme, Comté de Terrebonne, P. O. T. Paquette, gérant.

AVIS est par les présentes, donné que l'Union Nationale Française et de Refuge, s'adressera à la présente session de la Législature, pour obtenir certains amendements à sa charte, concernant la nomination de membres à vie, et l'élection des officiers.

EDMOND MONDEHARD, Secrétaire.
Montréal, le 29 novembre 1916.

LA PROHIBITION

NOUVEAU COMITÉ DE TEMPÉRANCE

LE JUGE LAFONTAINE EN EST ELU PRÉSIDENT. — POUR RENDRE LES LOIS PROVINCIALES EFFICACES.

Ottawa, 15. — A une réunion de tous les chefs de la tempérance du Canada tenue ici hier, on a fourni une nouvelle organisation nommée: Comité de prohibition du Canada.

M. le juge Lafontaine de Montréal, a été nommé président du bureau exécutif qui se compose de 24 membres. Charles E. Steele, de Port Colborne, Ont., a été élu trésorier, et John H. Roberts, de Montréal, secrétaire pro-tempore.

On a, hier, adopté plusieurs résolutions dont la principale est de demander au gouvernement fédéral de faire passer une loi, comme mesure de guerre, loi qui tendrait à défendre de fabriquer des liqueurs en Canada et de défendre leur importation d'ailleurs.

D'autres résolutions de nature à rendre efficaces autant que possible les lois de tempérance des provinces ont aussi été adoptées avec enthousiasme.

Les autres membres du comité sont: Jonathan Rogers; principal W. H. Vance, Vancouver; A. W. Coone, Edmonton; A. J. Virtue, Mcleod; Alta; D. R. Sharpe, Moose Jaw, Sask.; J. W. Stewart, Regina, Sask.; A. M. Fraser, D. B. Harkness, Winnipeg, Man.; F. S. Spence, J. Hales, A. S. Grant, Toronto; S. J. Carter, Dr Joseph Gauvreau, Montréal; sir François Lamontagne, Dr Dorian, Québec; T. Marshall, W. R. Wilson, Frédéricton, N.E.; H. B. Grant, H. Wigle, Halifax, N.E.; George Morris, Summerside, I.P.E.; et W. D. Bentley, Charlottetown, I.P.E.

Après la conférence, le comité exécutif s'est réuni et a procédé à la bonne organisation des forces. Un sous-comité a été nommé, il se réunira à Toronto lundi prochain, pour préparer des plans pour une lutte définitive.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

St-Hyacinthe, 15. — Au monastère de la Présentation de Marie, hier soir, mourait sœur St-Patrice, de son nom de famille, Mlle Louise Connell.

La défunte était âgée de 73 ans. Il y avait 53 ans qu'elle était au monastère.

Ses funérailles auront lieu samedi matin, au couvent, rue Girouard, à 9 heures du matin.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

Tél. Main 4571, 4572.

J.-P. BELAIR

AVOCAT — PROCUREUR

CHAMBRE 422

EDIFICE BANQUE D'ÉPARGNE

150, S.-JACQUES

Bureau du soir : 2, rue Saint-Jacques.

Casier postal 356. — Adresse géographique, "Nahac, Montréal".

Tél. Main 1250-1251. Codes : Lieber, West, 176.

C. H. CAHAN, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR

Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

150, S.-JACQUES

LORENZO CAMIRAND

AVOCAT

Chambre 12

Edifice Banque d'Épargne

Tél. Main 1422

RENE CHENEVERT

AVOCAT

222 Saint-Jacques

Main 4019

GEOFFRION, GEOFFRION ET CUSSON

97, RUE SAINT-JACQUES

Edifice de la Banque d'Épargne

Victor Geoffrion, C.R.

Alfred Geoffrion, C.R.

Victor Geoffrion, C.R.

Phone Main 18.

LAMOTHE, GADBOIS ET NANTY

avocats, édifice Banque de Québec

11, place d'Armes, Montréal. Tél.

phone Main 3215. J.-C. Lamothé, L.L.

D. C.R. Emile Gadbois, L.L., J.-Marchand Nantel, B.C.L.

ALFRED LABELLE

AVOCAT

Main 7713, ch. 53, édifice Duluth

rue Notre-Dame et Saint-Sulpice.

MORGAN et LAVERY

AVOCATS — PROCUREURS

Suite 520.

120, S.-JACQUES

Tél. Bell Main 2676. Cable, Radmor.

E. A. D. Morgan, Salubre Lavery, B.C.L.

M. Lavery a son bureau du soir : 1 St-Thomas, Longueuil.

MAURICE DUGAS, LL. L.

AVOCAT

Résidence : 2466 avenue du Parc. Rockland 2629.

THEODULÉ RHEAUME

C. R.

150, RUE S.-JACQUES

Suite 411.

Tél. Main 4571 et 4572.

Domicile : Est 1969.

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.

AVOCAT

97, rue St-Jacques. — Bureau 76

Tél. Main 3822

NOTAIRES

TEL. S.-LOUIS 504.

A.-H. Barrette

NOTAIRE

70, rue Rachel Est, Montréal

Bélanger et Bélanger

Notaires

30 RUE ST-JACQUES

EDIFICE "TRUST & LOAN"

Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Règlement de successions. Tél. Main 1859.

ROCH-ALBERT BERGERON

NOTAIRE

Domicile : Édifice Duluth

525, Parc Lafontaine, 50 rue Notre-Dame O.

Tél. Saint-Louis 4398. Téléphone Main 4369

J.-EMERY CODERRI

SEC. TR. VILLE DE MONTREAL-EST

Résidence : Rue St-Jacques

LA PAIX

PRÉCIS DE LA GUERRE

ANGLETERRE

UN PIEGE DE L'ALLEMAGNE?

UN FONCTIONNAIRE RUSSÉ DÉCLARE QUE BERLIN, PAR SES OFFRES DE PAIX, VEUT SEMER LA DISCORDE CHEZ LES ALLIÉS — L'ENTENTE CONTINUE — RA DE LUTTER JUSQU'À LA VICTOIRE.

Pétrograd, 15, via Londres. — Le gouvernement russe regarde la proposition de paix des puissances du centre comme « une tentative de s'attacher l'opinion publique et pour encourager le peuple d'Allemagne à sembler rejeter sur les Alliés la responsabilité de la continuation de la guerre ».

La proposition n'a pas éveillé le moindre écho sympathique dans le Pétrograd officiel. Un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères a fait hier la déclaration suivante que publie l'agence semi-officielle de nouvelles de Pétrograd :

« Le nouvel appel de nos ennemis n'est pas la première tentative qu'ils font pour jeter sur les Alliés la responsabilité de la guerre qu'ils ont déclenchée. Dans le but d'obtenir l'appui du peuple allemand, qui est fatigué de la guerre, le gouvernement de Berlin a plusieurs fois eu recours à de fallacieuses promesses. Il a promis la paix quand Varsovie a été prise, quand la Serbie a été conquise, oubliant que de telles promesses non remplies créeraient une profonde défiance.

« Dans ses nouveaux efforts, qui sont dus aux mêmes considérations, le gouvernement allemand est obligé de porter cette question hors d'Allemagne. Tout le monde se rappelle ces tentatives, notamment les « balcons d'essai » lancés dans les pays neutres, particulièrement aux États-Unis.

« Voyant l'insuccès de ces méthodes, qui n'ont déçu personne, l'Allemagne a tenté de créer une atmosphère de paix qui lui permettrait de consolider ses tendances agressives et impérialistes, tandis qu'elle semait la discorde chez les Alliés, en cherchant à faire croire à l'opinion publique qu'elle avait entamé des pourparlers séparés avec les puissances de l'Entente. Il y a eu aussi des rapports persistants de paix séparée.

« En vue du fait, cependant, que les Alliés ont rejeté, unanimement, toutes ces tentatives, nos ennemis devraient songer à un plan plus sérieux. Aujourd'hui, malgré leur confiance dans leur pouvoir militaire et économique, ils font un appel aux États-Unis, à l'Espagne et à la Suisse, annonçant leur anxiété d'entamer des négociations de paix.

« Le manque de sincérité et l'objet des propositions allemandes sont évidents. Les gouvernements ennemis ont besoin de mesures héroïques pour combler les brèches pratiquées dans leurs armées. L'Allemagne projette d'établir une sorte de servage en guise de service militaire obligatoire. Dans le but de relever le moral de son peuple et de le préparer à de nouveaux sacrifices, l'Allemagne essaie de créer une atmosphère favorable avec les phrases suivantes : « Nous luttons pour notre existence; nous luttons pour la paix; elle nous est refusée. Alors la responsabilité de la continuation de la guerre repose sur nos ennemis. »

« Néanmoins, le but poursuivi par l'Allemagne est clair. Elle parle de respect pour les droits des autres nations, mais en même temps elle a introduit en Belgique, en Serbie, dans le Monténégro et en Pologne un régime de terreur et de violence. Pour ce qui est de l'avenir, l'Allemagne a proclamé une indépendance illusoire pour la Pologne; elle propose de diviser la Serbie, la Belgique et de céder à la Bulgarie une partie du territoire roumain.

« Partout l'idée de l'hégémonie allemande prédomine. Les derniers discours de Bethmann-Hollweg prouvent les réelles aspirations du gouvernement allemand. Mais aujourd'hui, alors que les puissances de l'Entente ont déclaré leur ferme détermination de continuer la guerre jusqu'à une fin victorieuse et pour empêcher l'Allemagne d'établir son hégémonie, il n'existe plus de base favorable à des négociations de paix.

« Nos ennemis ont lu les discours de Lloyd George, de Briand et de Bessell et la déclaration de Trepoff; ils étaient alors assurés que leurs offres de paix ne seraient pas acceptées. Cela est vrai, non parce que les puissances de l'Entente — amies de la paix — ne penchent pas dans cette direction, mais parce que la paix offerte par l'Allemagne est un piège pour l'opinion publique. Voilà pourquoi les gouvernements ennemis ont omis de mentionner les conditions de paix.

« Nous sommes certains que cette nouvelle entreprise des perturbateurs de la paix n'induita personne en erreur, qu'elle est condamnée à un échec comme les efforts précédents.

« Les puissances de l'Entente assument une terrible responsabilité devant leurs peuples, devant toute l'humanité, si elles suspendaient la lutte devant la dernière tentative par laquelle l'Allemagne tente de profiter de la présente situation pour établir son hégémonie en Europe. Tous les incalculables sacrifices des Alliés seraient rendus inutiles par une paix prématurée avec l'ennemi qui est épuisé, mais pas encore abattu.

« La ferme détermination de l'Entente de continuer la guerre jusqu'à sa victoire finale ne peut être affaiblie par aucune offre illusoire de l'ennemi. »

LE COL. PAGNUELO EST SENTENCIÉ

Ottawa, 15. — Le ministre Borden a ratifié la sentence de 6 mois d'emprisonnement rendue par la Cour martiale, la semaine dernière, contre le lieutenant-colonel Pagnuelo.

La question était à l'ordre du jour hier, et il fut décrété à l'unanimité de ratifier le jugement de la Cour martiale.

INFLUENCER LES NEUTRES

C'EST SANS DOUTE L'OBJET QUE SE PROPOSE L'ALLEMAGNE EN OFFRANT AUX ALLIÉS DE CONCLURE LA PAIX. — UN DISCOURS DE M. LLOYD GEORGE.

Londres, 15. — Bien que M. Bonar Law, parlant hier au nom du gouvernement, ait souligné brièvement le fait que les Alliés n'ont pas modifié leurs vues touchant des conditions de paix acceptables, les amis de M. Lloyd George espèrent que le premier ministre pourra se rendre à la Chambre, mardi, et répondre aux propositions de paix faites par le chancelier allemand. L'état de M. Lloyd George a légèrement empiré, il souffre beaucoup d'un rhume contracté au début de la semaine, et ses médecins lui ont prescrit de garder le lit encore quelques jours. Au cas où par apathie ou pour une autre raison, il ne pourrait prononcer son discours, qui durera probablement bien plus d'une heure, il est à présumer que le premier ministre demandera d'apporter encore la date de sa première apparition à la Chambre, depuis qu'il exerce ses nouvelles fonctions.

Même sans les offres de paix de Berlin, la circonstance eût été mémorable, mais dans un certain sens, le discours de M. Lloyd George eût eu moins d'importance.

En donnant la réplique à von Bethmann-Hollweg, M. Lloyd George s'adressera autant aux pays neutres, aux États-Unis en particulier, qu'à son auditoire. On ne peut trop exagérer l'importance que le premier ministre accorde aux États-Unis. Il dira probablement qu'il voit surtout dans les offres de paix de l'Allemagne une manœuvre pour influencer les neutres, dont les États-Unis sont les seuls qui puissent jouer un rôle prédominant pour ce qui est de diriger les destinées du monde.

Suivant les opinions exprimées ici, l'Allemagne avait d'autres objectifs en vue, et le premier ministre les discutera sans doute, mais il est plus probable que dans son discours, la première place appartiendra à des considérations auxquelles les Américains seront profondément et particulièrement intéressés.

UNE GRANDE LUTTE DIPLOMATIQUE SE PRÉPARE

Washington, 15. — A propos des efforts que fait l'Allemagne pour rétablir la paix, s'engage une grande partie diplomatique, la plus grande peut-être de l'histoire récente. Washington n'est pas étranger à cette lutte, car l'un des principaux enjeux c'est d'obtenir la faveur de l'opinion publique américaine. Les événements indiquent qu'on attache un prix immense aux sympathies du gouvernement et du peuple américains. Washington est également impliqué dans la mesure où l'administration Wilson fera quelques déclarations.

Suivant des personnes en état de juger, si l'Allemagne retire de la grande partie diplomatique, va aux Alliés ou à l'Allemagne, cela dépend en particulier de l'Angleterre. Cela présuppose que les sympathies des États-Unis constituent un précieux appoint pour l'une ou l'autre des coalitions. Les empires centraux s'assurent-ils ces sympathies si les Alliés traitent maladroitemment la question ? On allègue que l'Allemagne a fait une démarche très habile.

On tient ici pour acquis que la décision de l'Angleterre sera le facteur déterminant de l'attitude des pays de l'Entente. Comme de raison on ne compte pas que l'Angleterre accepte les propositions de paix en tablant sur les conditions très vagues formulées par les empires centraux. On est fortement d'opinion que si l'Angleterre accepte la première manche, l'Angleterre devra laisser la porte ouverte à d'autres avances de la part de l'ennemi.

DEMENTI DE LA BELGIQUE

Londres, 15. — L'ambassade belge à Londres a publié ce matin un démenti formel à l'article publié dans le « Morning Telegraph », hier, sur une offre de paix que les puissances du centre auraient faite à la Belgique.

LE KAISER AIDE L'ANGLETERRE

Cardiff, Galles, 15. — Le feld-marchal vicomte French a dit, ici, dans un discours prononcé aujourd'hui :

« La proposition de paix de l'Allemagne ne servira, comme les grâds de zéppelins, qu'à unir plus étroitement la nation. La Kaiser est, de ce fait, notre meilleur agent recruteur et sa dernière pièce d'arrogance insolente aura pour effet d'augmenter rapidement nos forces. »

L'UNION DES DISTRICTS BUTEURS DE LAIT

LA DISTRIBUTION DU LAIT NE SE FERA PAS AVANT SEPT HEURES.

On est à jeter les bases d'une nouvelle association qui s'appellera : « L'Union internationale des distributeurs de lait de Montréal ».

La première réunion a été tenue hier soir à la salle de l'Alliance nationale, 238 rue Beaudry. Les assistants étaient au nombre d'une centaine, et ont choisi pour président, et secrétaire temporaires, MM. Oscar Archambault et J. H. Kirouac.

Le but de l'Association est de commencer à distribuer le lait à 7 heures, le matin.

Il y ont le consentement des grands maires et, après la prochaine réunion qui sera tenue le 24 décembre, à 3 heures de l'après-midi, il est probable qu'une décision sera prise pour le premier janvier.

Voulez-vous savoir ce que vous êtes ? Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

NOUVEL ÉCHEC DES TEUTONS

QUARANTE MILLE ALLEMANDS ESSAIENT PAR DEUX FOIS, MAIS EN VAIN, DE PERCER LA LIGNE FRANÇAISE AU POINT LE PLUS RAPPROCHE DE LA CAPITALE.

Londres, 15. — Le correspondant de la « Libération » demande qu'hier les Allemands ont dirigé une puissante attaque contre Lassigny, à la partie du front la plus rapprochée de la capitale française, dans le but de percer la ligne à cet endroit. Il semble que l'ennemi s'était arrangé pour faire coïncider cette tentative avec la note de von Bethmann-Hollweg, probablement avec l'intention d'influencer les Français par un succès local.

Les Teutons avaient rassemblé 40,000 hommes de leurs meilleurs divisions et un nombre de canons proportionné. Un intense bombardement de plusieurs heures a précédé l'attaque.

Les Polus n'ont pas été pris par surprise. Ils ont accueilli les assaillants par le tir de leurs canons de 3 pouces et de leurs mitrailleurs, et ont pratiqué des brèches terribles dans les rangs de l'ennemi. L'adversaire a pris pied dans des tranchées sur un front de 300 verges, mais une contre-attaque immédiate des Français l'a délogé.

Quelques soldats des colonnes d'attaque s'en sont tirés, et la plupart sont morts après une résistance acharnée.

Une heure plus tard, les Allemands ont répété l'assaut, mais sans succès. L'artillerie lourde des Français a dispersé les réserves ennemies, à mesure qu'elles ont débouché.

Sauf cela, il y a peu de chose à signaler sur le front français. Cependant, Berlin rapporte que les Polus ont commencé à prendre l'offensive à Verdun, et avancent sur les deux rives de la Meuse.

ROUMANIE

Les Allemands dirigent de furieuses attaques dans le but d'atteindre la ville de Buzou, au nord-est de Ploesti, mais sans succès apparent. L'ennemi admet qu'il rencontre une résistance opiniâtre, mais annonce qu'il progresse.

Son avance doit être très lente, car il a rapporté qu'il se trouvait dans le voisinage de Buzou, voici 4 jours.

L'armée du Danube du feld-marchal Mackensen a franchi la rivière Jalonitsa, dans la Valachie orientale. Les troupes bulgares qui avaient franchi le Danube, dans le voisinage de Turtukal, ont occupé la ville d'Anceiza. D'autres troupes ont traversé le fleuve, près de Silistrie.

EN MACEDOINE

Le 13, l'artillerie ennemie a bombardé tout le front serbe et la ville de Monastir. Il y eut plusieurs victimes parmi la population de Monastir. Les batteries françaises ont riposté efficacement. Il n'y a pas eu d'action d'infanterie.

FRANCE

LA GUERRE À L'ALCOOL

LA PROHIBITION SERA BIEN TÔT DÉCRETÉE PAR TOUT LE PAYS — LE VIN ET LA BIÈRE EXCEPTÉS.

Paris, 15. — Le gouvernement français mettra bientôt en vigueur la prohibition totale des boissons alcooliques, telles que l'eau-de-vie, le cognac et les liqueurs fines. Le « Journal Officiel » rapporte à ce propos la déclaration du premier ministre Briand à la Chambre des députés. Le gouvernement, dit-il, vous demandera de lui accorder la faculté de résoudre par décret toutes les questions importantes qui concernent la défense nationale. Actuellement, la procédure est trop lente. Une grave question surtout, qui ne peut être réglée qu'en temps de guerre, et de laquelle dépendent la vie et le salut de la nation, est celle de la suppression totale de l'alcool.

Ces paroles ont été beaucoup applaudies. Le député Mayeras a demandé si la prohibition s'étendrait à l'armée. M. Briand a répondu qu'elle serait pour tout le pays. En France, on ne considère pas comme alcools les vins et la bière.

LA CENSURE POLITIQUE EST ABOLIE

Le gouvernement a soumis à la Chambre des députés un projet de loi pour donner au gouvernement les vastes pouvoirs demandés par M. Briand. La Chambre des députés a adopté unanimement une motion à l'effet d'abolir la censure politique, et de ne conserver que les censures diplomatique et militaire.

On attachait beaucoup d'importance à la séance du sénat aujourd'hui, croyant que M. Briand répéterait aux interprètes des sénateurs Béranger, Clemenceau, Doumergue et autres. Le premier ministre, fatigué par le travail des deux derniers jours, a demandé qu'elles soient renvoyées à mardi.

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration nocturne sont invités à participer aux Quarante-Heures à Lachine, demain soir, samedi.

Un char spécial partira à 7 heures 10 de la rue Chenneville et arrêtera où cela sera nécessaire.

RÉPARATIONS ET GARANTIES

TELLES SONT LES DEUX PREMIÈRES CONDITIONS QU'EXIGERONT LES ALLIÉS POUR LA CONCLUSION DE LA PAIX. — LA GRANDE-BRETAGNE DOIT FABRIQUER DES MUNITIONS.

Londres, 15. — La séance d'hier aux deux Chambres avait attiré force spectateurs, mais l'intérêt se concentrait surtout sur la Chambre des Communes, où 5 membres de l'ancienne administration, MM. Runciman, McKenna, Samuel, Harcourt et Tennant ont pris place sur les banquettes de l'opposition, tandis que M. Bonar Law, flanqué des nouveaux ministres, a occupé les sièges abandonnés par les ministres du cabinet Asquith. MM. Asquith et Lloyd George étaient tous les deux absents pour cause de maladie.

M. Bonar Law, qui agissait pour la première fois en qualité de chef du gouvernement à la Chambre basse, a demandé des crédits de 100,000,000 de livres qu'on a votés à l'unanimité. Cela fait une somme de 1,945,000,000 de livres pour l'exercice financier en cours, et porte à 3,532,000,000 de livres le grand total des crédits de guerre.

L'orateur a rappelé que les journaux sont remplis des propositions de paix de Berlin. Mais jusqu'ici, le gouvernement anglais n'a pas reçu de note, et il est manifeste que dans les circonstances aucun ministre ne peut faire de déclaration à ce sujet, et il serait préférable qu'on en parlât très peu à la Chambre des Communes. « Mais dès aujourd'hui », a déclaré M. Bonar Law, je crois nécessaire de dire ceci : l'ancien premier ministre, dans la péroraison d'un discours, a déclaré : Les Alliés exigent des réparations adéquates pour le passé et des garanties adéquates pour l'avenir.

« Voilà quelles sont encore la politique et la détermination du gouvernement anglais. »

Le chancelier de l'échiquier a souligné l'énorme accroissement de la fabrication des munitions, et a dit que s'il pouvait révéler les chiffres relatifs au mois de juin 1915 et les chiffres actuels, la différence paraîtrait incroyablement grande. Rien n'indique davantage la vitalité du pays au point de vue industriel.

« Les Allemands possèdent deux avantages », a dit M. Bonar Law. Le premier c'est leur préparation à la guerre. Ils ont un autre avantage, c'est que par suite des circonstances le contrôle des ressources de l'ennemi est confié pratiquement à un seul. L'un des points faibles de l'alliance, comme de toute alliance, c'est la très grande difficulté qu'on éprouve à établir cette unité de direction. Réaliser cela a été l'objet des efforts non seulement de ce gouvernement, mais de tous les gouvernements des Alliés, et l'on a fait un grand pas dans ce sens, dans le cours de l'année dernière et en particulier depuis 6 mois. A mon avis, la victoire et la célérité avec laquelle on la remportera dépendent de la mesure dans laquelle les Alliés mettront en commun leurs hommes, leur argent et leurs munitions. »

M. McKenna, ancien chancelier de l'échiquier, a félicité M. Bonar Law de son discours, pour attester l'entente cordiale qui règne entre les membres de l'ancien gouvernement et du gouvernement actuel. Il a déclaré que la Grande-Bretagne doit fournir des munitions tant qu'elle peut et répondre à toutes les demandes de ses alliés, mais pour cela il faut qu'elle puisse facilement convertir sa richesse de livres sterling en dollars, car c'est en dollars qu'elle paie ses dépenses dans le monde entier et cela marque la limite du concours qu'elle peut donner à ses alliés.

M. McNamara, sous-secrétaire financier de l'armistice a annoncé que l'armistice a pris en sérieuse considération le projet d'armer les navires de commerce.

LE «GRILSE» EST RAMENÉ AU PORT

CE CONTRE-TORPILLEUR CANADIEN QUE L'ON CROYAIT PERDU RENTRE AU PORT DE SHELBORNE.

Halifax, N. E., 15. — Le contre-torpilleur canadien « Grilse », assailli par une furieuse tempête de grêle et de vent au large des côtes de la Nouvelle-Écosse, est entré heureusement au port de Shelbourne, à dix heures et demie, hier soir, sérieusement endommagé. Au cours de la tempête, il a perdu six hommes de son équipage et deux autres ont reçu des blessures graves ; le mat de misaine et une partie de la chambre du pilote ont été emportés par les vagues, ainsi que ses chaloupes de sauvetage.

Les personnes suivantes se sont noyées : M. R. Wilkinson, ingénieur mécanicien, de Wellington-Ty-Ty, Angleterre ; E. C. Clemens, opérateur télégraphiste, d'Hamilton, Ont. ; W. J. Tremble, sous-officier, de Toronto, Ont. ; A. J. Harris, ti-moine de Mayo, Irlande ; H. M. McLaughlin, d'Halifax, N. E., et G. Ashwin, quartier-maître, de Londres, Angleterre.

Le sous-lieutenant Cyril N. Fry, d'Ottawa, a eu la mâchoire fracassée et le poignet brisé, et le marin Fred Chandler, de Worthington, Angleterre, s'est infligé une fracture de la jambe et des lésions internes graves.

La tempête a commencé à sévir lundi soir, alors que le « Grilse » voguait en pleine mer ; elle atteignit son degré d'intensité le lendemain, et prit le léger contre-torpilleur par surprise. D'énormes vagues balayèrent le pont, ébranlèrent les mâts et le secoururent en tous sens. Le télégraphiste lança aussitôt des appels de détresse, et le navire désemparé attendit vainement les secours.

Pour comble de malheur, l'eau pénétra dans la chambre des machines, atteignant les feux et immobilisa le navire, qui se trouva alors à la merci des flots. Mercredi, la tempête s'apaisa un peu et les marins ac-

Savez-vous Pourquoi

la gomme

WRIGLEY'S

est la plus connue au monde?

Sa qualité

Sa saveur et son empaquetage hermétique

sont trois raisons primordiales. Elle dure long-temps, coûte peu et procure un grand bien-être. C'est pourquoi tout le monde l'apprécie. Son empaquetage hermétique fait que sa saveur et sa qualité sont toujours aussi bonnes que lorsqu'elle sort des merveilleuses usines Wrigley.

Pour recevoir le petit livre « Wrigley's Spearmint's Gum-ption » ainsi que quelques bons conseils, écrivez à Wm. Wrigley Jr. Co. Ltd., Toronto, Ont.

Mâchez-en après chaque repas



Fabrication Canadienne

602

tiverent les pompes ; lentement l'eau évacua la chambre des machines et le navire put reprendre sa marche, fortement balancée par la mer houleuse.

C'est en s'efforçant de tenir les cordages qui soutenaient le mat de misaine que les six marins furent précipités dans la mer par les vagues et perdirent la vie.

À l'arrivée des naufragés à Shelbourne, le maire, aidé d'un groupe de citoyens, a organisé les secours les plus urgents ; les deux marins blessés ont reçu des soins empressés dans un hôpital, et les autres, plus ou moins affectés par les trois jours de lutte contre les éléments déchaînés, ont été hébergés avec tout le confort possible.

ASSEMBLÉE DU 85e RÉGIMENT

UN LIVRE SPÉCIAL POUR LES FAITS D'ARMES DES MEMBRES DU RÉGIMENT AU FRONT.

Mercredi soir avait lieu, aux quartiers-généraux du 85ème, une importante réunion, sous la présidence du Lt-col. P. R. Bisailon.

L'assistance était fort nombreuse. Après les questions de routine, le président de l'assemblée fait lire une poésie intitulée « Au Conquérant », ou la bravoure des Canadiens. Elle est lue en français et en anglais. Elle est la même chose dans chaque département, dit M. Rogers, et si je cite le mien, c'est que je suis plus au fait des chiffres en ce qui concerne les travaux publics. Le gouvernement, malgré les dépenses considérables qu'il fait pour la guerre, ne veut pas imposer des taxes trop lourdes au peuple qui fait tant pour la bonne conduite de cette guerre pour la liberté. Nous sommes une famille heureuse, unie, déterminée, soucieuse de faire face à toutes les conditions dans le meilleur intérêt du Canada et des différentes provinces qui le composent.

M. Rogers exprime l'espoir que toute la nation sera avec le gouvernement pour l'aider à remplir sa promesse de donner un demi-million d'hommes pour le service d'outre-mer. Il parle du travail fait par le Service national pour enrôler les derniers cent mille hommes dont le gouvernement a besoin, et espère qu'il n'y aura pas de tire-au-flanc pour refuser de remplir les formules d'enregistrement que le Service national fera distribuer. M. le ministre entend par tire-au-flanc tous ceux qui ne sont pas en khaki ou qui ne fabriquent point de munitions. Il excepte encore ceux qui travaillent la terre.

Il est évident, dit l'orateur, que vous avez ici quelques tire-au-flanc et plusieurs s'étaient rendus l'autre

a. m. à midi, aux quartiers-généraux, leurs confrères d'armes et les amis du régiment, et l'assemblée s'ajourne.

(Communiqué.)

LES CONSERVATEURS TOUS DEVRONT S'ENRÉGISTRER

LE QUESTIONNAIRE DU SERVICE NATIONAL, DECLARE M. BOB ROGERS, NE DEVRA PAS RESTER SANS REPONSE.

M. Robert Rogers, ministre des travaux publics, parlait hier soir à la salle Audiotron, devant les membres de la St. Lawrence and Cartier Conservative Association, club juif conservateur. Entre autres choses intéressantes, le ministre a déclaré que, dans le but de coopérer le plus possible à la victoire des Alliés, le gouvernement canadien ne dépense que pour la guerre, et que toute autre dépense qui n'est pas absolument indispensable. Ainsi, au printemps de 1914, le budget des travaux publics a été coupé de \$48,000,000 à \$28,000,000. A la prochaine session, il semble que cette somme sera encore réduite de moitié. Et c'est la même chose dans chaque département, dit M. Rogers, et si je cite le mien, c'est que je suis plus au fait des chiffres en ce qui concerne les travaux publics. Le gouvernement, malgré les dépenses considérables qu'il fait pour la guerre, ne veut pas imposer des taxes trop lourdes au peuple qui fait tant pour la bonne conduite de cette guerre pour la liberté. Nous sommes une famille heureuse, unie, déterminée, soucieuse de faire face à toutes les conditions dans le meilleur intérêt du Canada et des différentes provinces qui le composent.

M. Rogers exprime l'espoir que toute la nation sera avec le gouvernement pour l'aider à remplir sa promesse de donner un demi-million d'hommes pour le service d'outre-mer. Il parle du travail fait par le Service national pour enrôler les derniers cent mille hommes dont le gouvernement a besoin, et espère qu'il n'y aura pas de tire-au-flanc pour refuser de remplir les formules d'enregistrement que le Service national fera distribuer. M. le ministre entend par tire-au-flanc tous ceux qui ne sont pas en khaki ou qui ne fabriquent point de munitions. Il excepte encore ceux qui travaillent la terre.

Il est évident, dit l'orateur, que vous avez ici quelques tire-au-flanc et plusieurs s'étaient rendus l'autre

soir à l'assemblée du Monument national pour entendre sir Robert Borden. Il est important pour le pays que ces gens n'échappent pas à l'enregistrement. On ne demande comment on s'y prendra pour obliger ceux qui ne se soumettront pas. Je ne crois pas qu'il y ait un seul homme qui ait l'avantage de respirer l'air de la liberté, sous l'aile de l'Union Jack, qui puisse se refuser à une telle obligation. Il faudra que tous les hommes du Canada, d'Halifax à Vancouver, s'enregistrent.

M. ROGERS NE VEUT PAS DE LA PAIX

M. Rogers dit qu'il refuse les offres de paix telles que faites par l'Allemagne, du moins telles que les journaux les ont rapportées. Une telle paix signifierait une victoire pour l'Allemagne et les peuples de l'Empire britannique devraient continuer à s'armer en prévision d'une autre guerre prochaine. La paix ne peut se faire qu'après la destruction du militarisme et de la cupidité allemands. Le Canada devrait trembler en pensant que l'Allemagne victorieuse jeterait sur lui un regard de convoitise. M. Rogers verse un pleur en constatant combien peu sa province natale, la province de Québec, a encore peu fait. Québec ne s'est pas tenu à la hauteur des autres provinces. Pendant que l'Angleterre appelle un autre million d'hommes sous les drapeaux, le Canada ne doit pas hésiter à tenir sa promesse.

M. Rogers a présidé à l'installation des nouveaux officiers du club.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 15. — Sur une liste de 91 noms de soldats mis hors de combat, publiée hier soir, figurent les noms de neuf soldats de nationalité canadienne-française et de huit autres de Montréal :

Mort prisonnier de guerre : Lieutenant Henri H. Moreau, 22, avenue Laval, Montréal ;

Tué : A. G. Paynter, 2684, rue Saint-Urbain, Montréal ;

Mort de ses blessures : Hubert Hogue, 1001, rue Saint-André, Montréal ;

Disparus et blessés : — Andrew Davidson, 763, rue Cartier, Montréal ; A. Bertrand, La Tuque, P. Q. ; D. Pepin, Dufresne, P. Q. ; Disparu : — Sergent Narcisse Picard, 1760, rue Saint-Urbain, Montréal ; Blessés : — Louis Poltras, 5477, rue Panet, Montréal ; James T. Hey, 47, rue Devienne, Montréal ; J. C. Beauchamp, Ladysmith, C. A. ; P. D. Villeneuve, 3141, rue Saint-André, Montréal ; Armand Aubry, Tétreville, P. Q. ; Israël Barrette, Anse à l'Éveque, Baie Conception, Terrebonne.

LA VIE SPORTIVE

LE LOYOLA ET LE SHAMROCK AUX PRISES

CES DEUX CLUBS IRLANDAIS OUVRIERONT LA SAISON DE HOCKEY DE LUNDI A L'ARENA.

Nos étudiants de Laval, qui sont venus si près de remporter l'an dernier le championnat de la ligue de la Cité, vont essayer de se reprendre cet hiver et de se classer premiers. Le Laval aura un très redoutable adversaire, lundi soir, lors de l'ouverture de la saison de la ligue à l'Arena. Les étudiants canadiens-français se mesureront en effet avec l'équipe du 24^e régiment. Les militaires ont recruté leur club parmi une phalange de joueurs d'élite. Ils n'ont eu pratiquement que l'embaras du choix et ils aligneront certainement lundi soir une formidable équipe contre le Laval. La ligue entre ces deux clubs sera tout un événement. Ce sera là à n'en pas douter le numéro sensationnel de la soirée. De part et d'autre, l'on est déterminé à vaincre et la lutte sera aussi acharnée qu'on pourra le souhaiter.

La ligue entre le Collège Loyola et les Shamrocks mettra aux prises les meilleurs joueurs irlandais de la ville et le public devrait voir un spectacle fureusement contesté. Le vainqueur ne triomphera pas sans peine.

Le match entre le National et le McGill terminera la soirée. Les officiers de notre association canadienne-française font des efforts inouïs pour mettre sur pied une équipe capable de tout balayer. Lors de l'assemblée annuelle de notre association, certains des membres ont trouvé que le club de hockey de l'an dernier n'avait pas aussi bien représenté l'association qu'il aurait dû, et les directeurs de cette année veulent faire mieux que l'an dernier. Le McGill aura fort à faire pour tenir tête au National.

DANS LA LIGUE DES CONFECTIONS

Voici les résultats des parties d'hier soir dans les séries de la ligue de quilles des confectiions:

Semi-ready.
A. Lafore . . . 177 162 191 — 530
W. Bunnion . . . 174 131 133 — 436
A. More . . . 155 178 157 — 490
E. Ravel . . . 149 142 178 — 469
E. Archambault . 179 187 172 — 538

Totaux . . . 834 780 831 — 2445
Fashion Craft.
H. Brouillard . . 134 130 188 — 452
M. Plonsky . . . 137 124 141 — 402
E. Hillman . . . 168 163 156 — 487
T. Farmer . . . 114 108 109 — 403
E. Chevalier . . . 174 211 123 — 508

Totaux . . . 727 808 717 — 2252
Semi-ready gagne 2 parties.
Fit-Reform.
J. Wheatley . . . 163 142 147 — 452
C. J. Harold . . . 156 159 165 — 480
J. Brennan . . . 146 162 148 — 456
Y. Jaccamney . . 174 100 181 — 515
F. D. Campbell . . 175 158 149 — 462

Totaux . . . 814 761 790 — 2365
Jno W. Peck.
Holstein . . . 182 171 137 — 490
Berland . . . 138 149 159 — 447
Landry . . . 129 134 186 — 449
Wagner . . . 177 123 152 — 452
Goudreau . . . 136 179 238 — 553

Totaux . . . 762 756 876 — 2391
Fit-Reform gagne 2 parties.
B. Gardner.
Nolet . . . 118 195 100 — 413
Herscovitch . . 167 133 143 — 443
Millar . . . 120 132 118 — 370
Desjardins . . . 198 148 135 — 481
Kaufman . . . 169 187 150 — 500

Totaux . . . 772 789 646 — 2207
Society Brand.
Garfinkle . . . 130 147 164 — 441
Segal . . . 139 151 133 — 423
Leblanc . . . 130 181 198 — 509
Scott . . . 166 164 170 — 500
Evon . . . 179 178 162 — 519

Totaux . . . 744 727 727 — 2192
B. Gardner gagne 2 parties.
S. Hart & Co.
Schlinger . . . 155 154 153 — 462
Wener . . . 157 111 128 — 396
Gariépy . . . 140 124 151 — 415
Lafore . . . 126 127 131 — 384
Durocher . . . 136 170 170 — 476

Totaux . . . 674 686 733 — 2093
Eng. & Scotch.
Lister . . . 155 162 147 — 464
Emond . . . 123 126 113 — 362
Bérubé . . . 100 192 130 — 332
Cormier . . . 138 121 154 — 413
Richard . . . 139 187 178 — 504

Totaux . . . 685 698 729 — 2105
Eng. and Scotch gagne 2 parties.

GYMNASTIQUE A LA CASQUETTE

Le capt. A. LeBeau donnera, ce soir, ses cours réguliers de gymnastique à la Casquette, de 8 h. 30 à 9 h. 30.

A 9 h. 30, commenceront les leçons de lutte et de boxe, et à 10 h. 30, les élèves passeront à la salle de douches et de massages.

AUX CERCLES PAROISSIAUX

Les Cercles paroissiaux de Montréal sont priés d'envoyer des délégués à l'assemblée qui aura lieu, lundi soir prochain, à 8 heures, au Grand Cercle paroissial Sainte-Brigide, 56, rue Voltigeurs.

Le but de la réunion est de jeter les bases d'une ligue de hockey des cercles paroissiaux.

LES ELECTIONS A L'ASSOCIATION DE LA POLICE

L'Association athlétique amateur de la Police de Montréal a terminé, hier, l'élection de son bureau de direction pour l'année 1917.

Voici ceux qui composent ce bureau, et le résultat des élections d'hier:

Président d'honneur, le chef Campeau, par acclamation; président actif, sous-chef Grandchamp, par acclamation; inspecteur, P. Bélanger, par acclamation; vice-président, A. Oumet, pardenien du gymnase, élu hier par 410 voix.

Secrétaire, M. L. A. d'Amour, par acclamation; trésorier, capitaine Carle, élu hier par 524 voix; siège No 1, inspecteur E. Robert, par acclamation; siège No 2, capitaine Gorman, élu hier par 750 voix; siège No 3, capitaine Dandenaui, élu hier par 332 voix; siège No 4, lieutenant J. E. Lefebvre, élu hier par 425 voix; siège No 5, H. Thidell, élu hier par 407 voix; siège No 6, sergent J. Lefebvre, élu hier par 425 voix; siège No 7, sergent E. Larivière, élu hier par 503 voix; siège No 8, Henri Giguère, élu hier par 425 voix; siège No 9, A. Robillard, élu hier par 184 voix; siège No 10, J. Labrie, élu hier par 334 voix.

LIGUE DE QUILLES NORTH-EASTERN LUNCH

Les parties d'hier soir:

Bureau.
Archer . . . 100 93 147 — 340
Gordner . . . 139 143 223 — 505
George . . . 191 104 140 — 395
Thornton . . . 127 156 133 — 416
Craig . . . 146 137 157 — 460

Totaux . . . 613 653 760 2026
Magasin No 8.
Max . . . 98 160 146 — 404
Johnson . . . 85 111 125 — 321
F. Moran . . . 94 125 119 — 338
Lemieux . . . 163 162 150 — 475
Byron . . . 144 154 140 — 438

Totaux . . . 584 712 680 1976
Bureau gagne 2 parties.
Magasin No 1.
Galardo . . . 154 170 116 — 440
Dalton . . . 126 147 140 — 413
Perry . . . 141 116 143 — 400
McKeown . . . 115 97 157 — 369
Stacey . . . 164 147 189 — 500

Totaux . . . 700 677 745 2122
Magasin No 3.
Desrosiers . . . 156 128 139 — 423
Burdick . . . 128 147 131 — 406
Max . . . 147 119 110 — 376
E. A. Craig . . . 110 146 142 — 398
Brandt . . . 163 144 128 — 435

Totaux . . . 704 684 650 2038
Magasin No 3 gagne 2 parties.
Magasin No 9.
Burnett . . . 138 122 157 — 417
Green . . . 84 121 99 — 304
Kraus . . . 88 139 164 — 391
Glass . . . 143 138 112 — 393
Johnson . . . 157 183 137 — 477

Totaux . . . 610 703 669 1982
Magasin No 10.
Boileau . . . 170 174 192 — 536
Williams . . . 80 108 147 — 341
Legault . . . 109 129 138 — 389
Reid . . . 143 119 134 — 416
Shea . . . 159 164 225 — 548

Totaux . . . 667 707 856 2230
Magasin No 10 gagne 3 parties.

LAMOUREUX ET LABELLE SONT VICTORIEUX

Napoléon Labelle et Rodrigue Lamoureux ont triomphé de Bryson et Sparey, hier soir, pour le trophée Strachan, emblème du championnat de Montréal pour équipe de deux joueurs.

Voici le résultat détaillé de la ligue:

Lamoureux.
206 151 172 203 215 171 — 1118
Labelle.
221 181 202 192 180 203 — 1179

Totaux . . . 427 332 374 395 395 374 — 2297
Bryson.
158 189 161 224 160 190 — 1082
Sparey.
167 193 176 199 157 181 — 1075

Totaux . . . 325 382 337 433 317 371 — 2105

UNION CANADIENNE DES RAQUETTEURS

Demain soir, au No 324 de la rue Sainte-Catherine Est, aura lieu une assemblée du Bureau exécutif de l'Union canadienne des Raquetteurs. Cette réunion est convoquée pour 8 heures 30.

LE BOUCANIER

Comme par les années passées, le Boucanier fait appel à tous les clubs du Nord pour courir la guinée, lundi, mardi et mercredi prochains, 18, 19 et 20 décembre.

Le départ effectuera des salles St-Vincent de Paul, rue Drolet, près Rachel, à 7 h. 30, lundi soir.

Les nouvelles municipales du NATIONALISTE sont uniques. Elles sont vraies et spirituellement tournées.

LUNDI SOIR PROCHAIN A LA CASQUETTE

LE CONCERT-BOUCANER DU PENTHAGON S'ANNONCE COMME UN SUCCES.

Le grand concert-boucaner de lundi soir, à la Casquette sera un magnifique succès de l'avis de tous. De passage, hier soir, au gymnase de la Casquette, nous avons pu constater l'ardeur et l'entraînement des athlètes du Penthagon, qui presque tous doivent prendre part au programme de la fête de lundi soir.

En plus de la lutte et de la boxe, il y aura un magnifique programme musical préparé spécialement pour les amateurs qui ne manqueront pas de se rendre en foule à cette intéressante représentation.

Comme nous l'avons déjà dit, des pipes du tabac, des ciseaux et des cigarettes seront distribués gratuitement, ce qui augmentera le plaisir et permettra à tous de passer un très agréable soir.

La culture physique, sous toutes ses formes a besoin d'être encouragée, et les officiers du Penthagon ont tenu compte à bon droit de l'encouragement des sportsmen de notre ville.

OUVERTURE DE L'EXPOSITION CANINE

L'exposition canine qui aura lieu à la salle Stanley, s'ouvrira le mercredi, 20 décembre, et la clôture aura lieu vendredi, le 22. Nous rappelons aux amateurs que les entrées se fermeront demain, samedi. Toutes les demandes doivent être adressées au Dr Villeneuve, 266, rue Craig est. Appeler au téléphone: Main 1398.

SERVICE SPECIAL DE TRAINS

DE MONTREAL A STE-AGATHE A L'OCCASION DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Les trains suivants qui partent de la gare Viger et y arrivent seront supprimés le 24 et le 31 décembre: Les trains No 450, de Ste-Agathe, à 7 h. 00, et de Mont-Laurier, à 3 h. 35, p. m.

Les dimanches 24 et 31 décembre. Un train spécial partira de Ste-Agathe à 7 h. 15 p. m., arrivant à toutes les stations et arrivant à Montréal, gare Viger, à 10 h. 45 p. m.

Les lundis 25 décembre et 1^{er} janvier. Un wagon de voyageurs supplémentaire quittera Ste-Agathe à 7 h. p. m., circulant suivant le même horaire que le train 456, avec wagon-salon.

Un train spécial quittera Mont-Laurier, à 3 h. 35 p. m., arrivant à Montréal, gare Viger, à 10 h. 15 p. m., circulant suivant le même horaire que le train 460.

Un train spécial quittera St-Lin à 7 h. 30 p. m., arrivant à Ste-Thérèse à 8 h. 17 p. m.

Un train additionnel quittera Ste-Thérèse à 10 h. 30 p. m. et St-Lin à 11 h. 15 p. m., pour faire raccorder à Ste-Thérèse avec le No 442, allant au sud et le No 457, allant au nord.

Lundi, 1^{er} janvier. Un train spécial quittera la gare Viger à 9 h. 15 p. m., pour St-Lin, et quittera St-Lin, à 8 h. p. m., le même jour, arrivant à toutes les stations dans chaque direction.

MONTREAL-STE-THERES

Lundi, 1^{er} janvier. Un train spécial quittera Ste-Thérèse à 8 h. 30 p. m., y faisant raccorder avec le train spécial de St-Lin, qui arrive à Montréal à 10 h. p. m.

MONTREAL-LACHUTE-STAYNERVILLE.

Lundi, 1^{er} janvier. Un train spécial pour voyageurs quittera la gare Viger, à 8 h. 45 p. m., pour Staynerville, arrivant à 3 h. 35 p. m. et arrivant à toutes les stations intermédiaires. Au retour, le train quittera Staynerville à 8 h. 30 p. m., arrivant à toutes les stations et arrivant à la gare Viger à 10 h. 45 p. m.

Trains partant de la gare Windsor et y arrivant, Montréal-Sherbrooke.

Les lundis 25 décembre et 1^{er} janvier. Un train spécial quittera Sherbrooke à 6 h. 25 p. m., suivant l'horaire du train No 205, et arrivant à la gare Windsor à 9 h. 55 p. m.

Service de wagon-salon de Montréal à Ste-Agathe.

Un train spécial quittera Ste-Agathe à 7 h. p. m., le 24 décembre et le 1^{er} janvier, arrivant à Montréal, gare Viger, à 9 h. 25 p. m. (réc.)

EN ESPAGNE

Madrid, 1^{er} déc. — Les Allemands viennent encore d'éprouver une forte déception. Le spirituel humoriste hollandais Raemaekers avait consenti à une exposition de ses dessins à Saint-Sebastien d'abord, puis à Madrid à Saint-Sebastien, ce fut un succès, sans la moindre protestation. A Madrid, le succès s'annonçait très grand, quand le prince de Ratibor, ambassadeur d'Allemagne, vint visiter cette exposition; il s'en alla outre de ces gigantesques caricatures contre la barbarie allemande, et obtint du Roi la fermeture de la salle. L'opinion publique en fut indignée, la presse protesta et l'exposition a été ouverte à nouveau.

Le prince de Ratibor en est fort

FAITS - MONTREAL

LE FEU FAIT 2 VICTIMES

DEUX POLONAIS TROUVENT LA MORT AU COURS D'UN INCENDIE, HIER MATIN, RUE CARILLON. — LES SUITES D'UNE EXPLOSION D'UNE LAMPE A PETROLE.

Comme conséquences de l'explosion d'une lampe à pétrole, au No 20 de la rue Carillon, de bonne heure hier matin, deux personnes ont succombé à l'hôpital et une troisième est agonisante.

Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux du sinistre, ils trouvèrent les trois occupants de l'endroit, Olsnase, la Casquette, nous avons pu constater l'ardeur et l'entraînement des athlètes du Penthagon, qui presque tous doivent prendre part au programme de la fête de lundi soir.

Marie Toyenzenk, elle, gisait dans un coin un tesson de verre dans la main.

L'on manda immédiatement l'ambulance de l'hôpital Western où les trois victimes, le mari, la femme et le pensionnaire furent transportés.

Ce dernier, M. Gornobung, mourut peu de temps après son internement à l'hôpital.

Mme Toyenzenk mourut à 7 heures et 30 hier soir.

Olesko Toyenzenk est mourant. D'après les pompiers, la femme se serait allée chercher du bois dans le hangar, une lampe à la main. A un moment quelconque la lampe aurait explosé et le feu se serait communiqué aux vêtements de la victime.

Le fumée se répandant dans le logis aurait asphyxié les deux autres.

INCENDIE DANS UN MAGASIN

Un léger incendie s'est déclaré hier soir au magasin de chaussures de M. J. B. Loiseleur, 3^e avenue, Verdun. Les pertes dues à l'eau et à la fumée surtout sont assez élevées.

VICTIMES D'APACHES

Les actes de banditisme se renouvellent quotidiennement dans le centre.

Samedi, un nommé Henri Vaillant qui venait de passer cinq ans dans l'Ouest, a été enlevé dans une maison et on lui a volé \$400.

Une autre fois, c'est un nommé Samuel Smith, un Israélite, qui a été arrêté par deux noirs accompagnés d'un blanc. Les nègres le tiennent en respect, pendant qu'il crie de toute la puissance de ses poumons. Bientôt ces appels attirèrent plusieurs personnes, c'est alors que le blanc à l'aide d'une matraque, fraya, à lui et à ses compagnes, un chemin jusqu'à l'auto qui les attendait tout près et ils s'enfuyèrent.

La victime Smith qui s'est fait enlever \$79.00 en billets de banque a déposé une plainte, et la police est à faire des recherches.

PINCES A MONTREAL

Suivant l'exemple des voleurs qui ont dérobé pour plusieurs centaines de dollars, chez Mappin et Webb et chez Birks, deux voleurs ont réussi mardi dernier, en brisant une vitre du magasin de M. Coderre à Sherbrooke, à prendre pour \$600 de bijoux.

Hier deux individus s'amenèrent chez un regrattier juif, et voulurent vendre des alliances et des montres en or pour quelques dollars. Le marchand ne voulut pas les acheter. Soupçonnant quelque chose de fâcheux, il téléphona à la police. Au bout de quelques heures, les agents virent deux hommes qui entraient chez un autre regrattier de la rue Notre-Dame, ils les suivirent et les arrêtèrent alors qu'ils étaient en train de leur marchandise, qui semblent être celles que Coderre s'est fait voler. Les deux individus ont été nommés Joseph Emond et A. Raymond. Ils n'ont pu dire où ils avaient pris les bijoux; les détectives espèrent ainsi pouvoir faire quelque lumière autour des vols opérés chez Birks et Mappin et Webb.

LA MALHONNETETE DE L'ALLEMAGNE

SIR MAURICE DE BUNSEN REFUSE LES PRETENTIONS DE BERLIN AU SUJET DE LA DEPORTATION DES BELGES.

Londres, 15. — La réponse de l'Allemagne à la note de protestation du gouvernement américain contre les déportations des Belges exige peu d'explication pour afficher sa malhonnêteté, prétend sir Maurice de Bunsen, assistant sous-secrétaire des affaires étrangères.

Il explique que le principal argument du gouvernement allemand repose sur le fait que les Belges étaient forcés de livrer, à cause du blocus, à l'oisiveté et à la misère, et qu'en leur procurant de l'emploi en Allemagne il a fait preuve d'une grande générosité, et fait ensuite remarquer que l'Allemagne a démenti les faits essentiels. M. de Bunsen relate l'appui les appels répétés et toujours vains de la Commission de Secours Belge d'Amérique, sollicitant la coopération des autorités allemandes afin d'améliorer la situation économique et industrielle en Belgique.

«Les comités de secours, en Luxembourg par exemple, avaient trouvé de l'emploi pour tous les sans-travail, dans la confection des routes et autres travaux publics, mais il y a trois mois, les autorités allemandes dans cette contrée ont supprimé ces travaux et forcé les ouvriers à venir travailler en Allemagne.»

M. de Bunsen fait ressortir la générosité étrange de l'Allemagne, qui a arraché des foyers les ouvriers belges pour les conduire, au lieu de travailler en Allemagne, en Allemagne, travailler comme les mercenaires aux intérêts de leurs ennemis.

«Peu importe le caractère de l'emploi qui leur est donné en Allemagne; ces Belges prennent la place de sujets allemands qui sont envoyés ensuite sur les lignes de feu afin d'abolir l'indépendance de la Belgique.»

Sir Robert Borden n'a pas voulu discuter la question du recrutement en Belgique, comme l'ont convié plusieurs auditeurs. Pris par surprise, il éluda la question en disant: «Vous devez bien comprendre que je ne suis pas en mesure de dire quoi que ce soit en cette matière.»

TRIBUNAUX CIVILS

LE CINEMA AU TRIBUNAL

LA FIRME METRO OBTIENT DU TRIBUNAL UN BREF D'INJUNCTION INTERIMAIRES POUR EMPÊCHER UN DE SES AGENTS DISTRIBUTEURS DE CONTINUER SES OPERATIONS AU CANADA.

Le juge Allard, siégeant en Cour de pratique, a permis hier après-midi l'émission d'un bref d'injunction intermédiaire, défendant à M. H. Sawyer, à la Standard Film Service Limited de continuer leurs opérations avec les productions cinématographiques Metro, jusqu'à mercredi prochain, à 4 heures de l'après-midi. M. Sawyer et la Standard Film Service répondront alors par écrit à la demande qui est faite et la cause sera plaidée.

Cette injonction a été obtenue par la Metro Pictures Limited, à la suite de la prétendue non-observance par l'intimé Sawyer d'un contrat par lequel il a le contrôle des pellicules de la compagnie Metro pour tout le Canada, mais à certaines conditions spécifiées. Ces conditions n'auraient donc pas été observées et une poursuite en réclamation de dommages est pendante en Cour supérieure entre les mêmes parties.

La compagnie Metro prétend que Sawyer, qui était son agent, a créé lui-même une agence de distribution dont il retirerait des profits pour son propre compte, tout en restant le représentant attitré de la compagnie Metro. Cette compagnie créée par Sawyer serait la Standard Film Service, et elle ferait la distribution de pellicules Metro ayant une valeur de \$125,000 et restées entre les mains de Sawyer.

La requête dit que Sawyer détient actuellement une somme de \$4,500 sur les recettes de la compagnie. Sawyer ne veut pas s'en départir jusqu'à ce qu'on lui ait payé la somme de \$6,000 comme salaire. Une saisie conservatoire a déjà été produite à ce sujet en Cour supérieure par l'intimé.

La compagnie Metro demande maintenant que Sawyer soit empêché de poursuivre ses opérations jusqu'à ce que le tribunal se soit prononcé sur la légitimité de ses revendications. On lui nie le droit de s'approprier les deniers de la compagnie sous prétexte que la compagnie lui doit du salaire.

Après avoir entendu l'exposé des faits, M. le juge Allard, se prononçant sur le fond du litige, a accordé une injonction intermédiaire jusqu'à mercredi prochain, afin de permettre aux deux parties de produire dans l'intervalle des affidavits, et de déposer une somme de \$1,000 comme cautionnement.

LE SERVICE NATIONAL

M. BORDEN PLUSIEURS FOIS INTERROMPU

LE DISCOURS DU PREMIER MINISTRE EN COLOMBIE BRITANNIQUE EST HACHE DE PLUSIEURS QUESTIONS.

Blue River, C.A. 15. — Pour la première fois depuis la tournée nationale qu'il a inaugurée à Montréal, le premier ministre du Canada, M. Borden, a été l'objet de nombreuses interruptions, à l'assemblée qu'il a tenue en cette ville hier soir. L'Ouest, et spécialement la province de la Colombie-Britannique, que le premier ministre s'est plu à féliciter de la courageuse et brillante action de ses fils sur les champs de bataille, lui ménageait cette surprise.

M. Borden a d'abord expliqué les motifs qui ont poussé le gouvernement à un nouveau système de service national, et a appuyé ses décisions de mêmes arguments que les populations de Montréal et de Québec ont écoutés avec un religieux silence. Il venait à peine de faire l'éloge de la province qui a si généreusement contribué à l'entraînement des troupes canadiennes, qu'un auditeur lui a demandé, si, en considération de ce fait, le gouvernement fédéral avait l'intention de lever encore plus d'hommes en cette province.

Un peu désarmé, sir Robert répondit: «Je ne suis pas suffisamment au courant de la question en cette province, pour vous répondre; je ne viens qu'appuyer le projet du service national tel qu'exposé par le directeur général du service national.» Et M. Borden fit ensuite remarquer qu'il n'avait pas le temps de dans les intérêts du recrutement comme tel, mais en faveur du service national.

Quelqu'un demanda: «A-t-on l'intention de lever les 500,000 hommes que vous avez promis à l'Angleterre?» — «Je ne puis vous répondre, répliqua M. Borden, si je faisais une telle déclaration, j'en ferais d'une façon officielle.»

Les interruptions affluèrent alors au sujet de la loi sur le recrutement et des actions du service national établies par un soldat service militaire obligatoire; le premier ministre, forcé de révéler ses intentions, dut répondre: «Je ne tiens pas à faire connaître ce que j'en pense; mais le service obligatoire est certainement en dehors des attributions du service national.»

M. Borden expliqua par la suite qu'il n'est pas venu faire du recrutement, ni prononcer des discours de recrutement. «Je fais appel à la bonne volonté du peuple canadien, pour qu'il réponde avec satisfaction à l'inventaire dressé par la

SUGGESTIONS POUR VOS ACHATS

DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée.

UNE GRANDE VENTE DE

600 MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES

DEMAIN NOUS COMMENCERONS LA VENTE LA PLUS GIGANTESQUE DE MANTEAUX D'HIVER, VALEUR JUSQU'À 20.00 POUR 9.95

Nous avons été assez heureux pour nous procurer 150 MANTEAUX EN IMITATION DE FOURRURE NOIRE, entièrement doublés, jolis styles, que nous inclurons dans cette vente

VOUS POUVEZ ECONOMISER DIX DOLLARS EN ACHETANT VOTRE MANTEAU D'HIVER MAINTENANT

Si vous considérez l'augmentation des prix sur les marchandises, vous apprécierez davantage cette économie. LES MODELES sont à l'effet large du bas, unis ou avec ceinture, collet convertible et tempête, garnis de peluche. LES TISSUS sont: tweed mélangé, chinchilla, bouclé, worsted et le nouveau tissu "ocean wave" imitation de fourrure. Entièrement doublés. Grandeurs, 14 à 18 ans, 9.95 et 36 à 44 de buste. Prix . . . 9.95

Chaque manteau est de bonne qualité. Il n'y a pas d'assortiment plus complet ailleurs et nos prix de vente sont des prix de sacrifice.



Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. R. Dupuis, Président.

Eng. Dupuis, Vice-Président.

A. J. Dupuis, Directeur-Gérant.

Soyez ici à l'ouverture des portes

La vente commence samedi à 8.30

AU FOYER

L'INEPUISABLE SUJET...

On ne parle encore que des étrennes et je n'hésite pas à vous soumettre de nouveau aujourd'hui d'autres suggestions. Souvent, n'est-ce pas, nous sommes embarrassées pour choisir quel objet conviendrait à telle jeune fille, à telle grande fille ou à telle dame de nos amies? Parce que nous n'avons aucune idée fixe sur le genre de cadeau à faire, il peut nous arriver de repasser devant bien des comptoirs sans trouver rien qui nous frappe et nous arrête. Je souhaite que plusieurs trouvent une solution à leur embarras, en partant des quelques idées que j'ai "ramassées" pour elles!

Il y a une chose à remarquer; un cadeau fait ordinairement plaisir quand l'ayant acheté, vous l'aimez tellement que vous seriez contente de le garder pour vous. Basez-vous là-dessus. Ne pensez pas "on n'aimera peut-être pas cela". Si c'est à votre goût — et qu'ordinairement votre goût plaise aux autres — achetez sans hésiter des étrennes comme vous aimeriez à en recevoir.

Pour les jeunes filles il y a une variété infinie de belles choses depuis les cadeaux modestes jusqu'aux plus coûteux. Vous pouvez offrir les traditionnelles boîtes à papier à lettre, y joignant un sceau et de la cire à cacheter si vous le pouvez. Plus agréable encore à recevoir pour la petite mademoiselle, sera le sac à main de fantaisie, brodé de perles d'acier, en soie cordée ou en velours. On en voit quantité cette année. N'importe lequel des morceaux qui conviennent pour garnir une table à écrire sera certainement aussi fort convenable: buvard, encrier, coupe-papier, etc.

Avez-vous vu de fort jolis bonnets laineux pour le sport, avec une large crémone, assortie? Il y en a de toutes les nuances. C'est un cadeau qui plaira sûrement aux raquetteurs. Vous pouvez également offrir quelques-uns des morceaux d'ivoire ou de celluloid pour manucure, si en faveur.

Pour vos amies les dames, donnez des choses qui aideront à l'embellissement d'une maison, des objets de luxe qu'on ne s'achète souvent pas, mais que l'on est si heureuse de recevoir: chandeliers d'acajou aux abat-jour de soie garni d'or, morceaux de verre taillé, simple petit plateau à bonbon ou sveltes vases à fleurs; potiches de tous genres, statuettes gracieuses.

Les plus embarrassante à contenter sont les fillettes qui grandissent à qui les poupées ne sont plus, qu'aucun jouet n'intéresse désormais. Que leur donner? C'est un tourment. On peut risquer pour elles les jolies corbeilles à ouvrages; elles leur donneront le goût d'aiguille; l'écritoire de cuir, soigneusement garni de papier initialé; des raquettes ou des patins; le mieux sera peut-être de leur donner un livre ou deux.

Il est assez difficile cette année, à cause de la guerre, d'avoir de belles reliures; offrez alors plusieurs brochures. Le livre est le meilleur ami, ce sera un cadeau utile, s'il est choisi pour faire du bien au cœur et à l'âme des petites filles.

Il faut aussi mettre le livre dans la liste des étrennes à faire aux grandes madames, comme aux petites mademoiselles. N'est-on pas toujours heureuses d'avoir des volumes nouveaux à lire et à ranger sur les rayons de sa bibliothèque?...

Cousine GILLETTE.

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

ALMY'S

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Ouvert tous les soirs jusqu'à Noël

ALMY'S

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL



Cadeaux utiles et agréables

Qu'est-ce qui peut être plus apprécié qu'une paire de bonnes pantoufles chaudes, confortables, s'ajustant bien? Elles assurent confort et plaisir à celui qui les porte et à vous, la satisfaction d'avoir fait un cadeau utile.

PANTOUFLES DE FEUTRE CONFORTABLES POUR DAMES, semelles molles en élan, garnies de ruban de fantaisie, différentes couleurs. 98c

PANTOUFLES HAUTES POUR DAMES, superbes et riches nuances, semelles en élan traitées au chrome, la meilleure qualité de feutre, vert pâle, bleu pâle, rouge foncé, lavande, etc. \$1.25

PANTOUFLES À SEMELLES TOURNÉES POUR DAMES, rouges, brunes, marine, vertes et grises. \$1.25

PANTOUFLES À SEMELLES DE CUIR POUR DAMES, feutre d'excellente qualité, garnies de

fourrure, talons moyens, nuances diverses. \$1.75
PANTOUFLES CAVALIER POUR DAMES, rouges, rouges avec garnitures de bleu, bleue avec garnitures de rouge, semelles en élan traité au chrome, bien finies. 85c

3 à 7 79c et 89c
8 à 10 85c
11 à 2 89c

PANTOUFLES EN FEUTRE POUR GARÇONNETS, semelles en élan, gris moyen et gris foncé. 98c
Premier étage. — Commandes par poste remplies.

Les gants aussi sont acceptables comme cadeaux

Gants pour dames à trois boutons, en vrai chevreau français, en noir ordinaire, blanc, noir avec points de coutures blanches, noir et blanc brodés, toutes les dimensions de 5 1/2 à 7 1/2. Chaque paire dans une jolie boîte pour cadeau de Noël. \$1.25

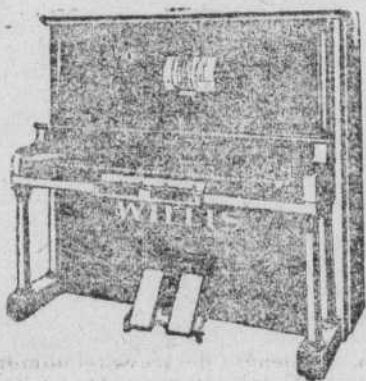
Gants pour dames, en gantelet moka doublé de laine, couleurs tan et gris seulement, avec garniture de fourrure, toutes dimensions, très convenables pour cadeau de Noël. Chaque paire dans une boîte, \$3.00 et \$3.50
Chez Almy, au rez-de-chaussée. — Commandes par poste remplies.

Ouvert ce soir

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Ouvert ce soir

Pianola A VENDRE



Un piano automatique de la valeur de \$800.00, n'ayant jamais servi, sera vendu pour \$500.00 comptant ou \$600.00 par paiements faciles. S'adresser au gérant du Devoir, 43 St-Vincent.

RETRAITE DU DOYEN DES INSTITUTEURS

APRES PLUS DE CINQUANTE ANS DE PROFESSORAT, M. J. O. CASSEGRAIN QUITTE L'ENSEIGNEMENT.

M. J. O. Cassegrain, doyen des instituteurs de la province et peut-être même du pays, attaché à l'École Normale Jacques-Cartier, vient de signifier son intention d'abandonner le professorat. Le 2 janvier 1916, M. J. O. Cassegrain célébrait son cinquantenaire de professeur à l'École Normale Jacques-Cartier; ce fait est unique dans notre histoire. M. Cassegrain naquit à Saint-Césaire (comté de Rouville), le 13 mai 1837. Dès son enfance, il fréquenta l'école de son village, puis, ses classes terminées, sur l'avis de ses parents, il entra dans le commerce. Mais son grand amour de l'étude lui fit abandonner sa position au bout d'une couple d'années et il se fit instituteur.

Il enseigna à Granby (comté de Shefford) pendant deux ans, à Saint-Georges (comté d'Iberville) pendant trois ans, à West-Farmham (comté de Missisquoi) pendant un an.

Sa décision de rester dans l'enseignement s'accentuant de plus en plus, il crut que, dans ce cas, obtenir un brevet d'école normale lui procurerait une position plus avantageuse dans une ville. C'est pour quoi il suivit les cours de l'École Normale Jacques-Cartier, sous la direction éclairée et ferme de feu M. l'abbé Verreault. A sa sortie de cette institution, il dirigea l'Académie Sainte-Marie (Montréal) pendant un an et demi.

La position de professeur à l'École Normale lui ayant été offerte par M. Chauveau, sur recommandation de M. Verreault, il n'hésita pas à l'accepter. Le 2 janvier 1866, il entra officiellement en fonctions et depuis jusqu'à sa retraite, il n'a pas changé de position. M. Cassegrain a dirigé le Journal de l'Instruction Publique, la seconde revue pédagogique portant ce titre, de 1881 à 1898. De plus il fait partie de plusieurs bureaux d'examinateurs: bureau des examinateurs catholiques de Québec, etc.; bureau des aspirants à l'étude de la médecine. C'est surtout le français que M. Cassegrain a enseigné au cours de sa carrière et c'est à juste titre qu'on le proclame comme un de nos plus grands autorités dans cet enseignement.

TOUT LE MONDE

Les enfants et beaucoup de grandes personnes goûteront les chroniques de Michelle LeNormand. Au tour de la Maison. Avez-vous pensé que ce volume fait un joli cadeau de Noël et du Nouvel An? Le Devoir et toutes les bonnes librairies le vendent 50 sous l'unité, 55 sous par la poste.

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

Invite le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles tricotés et fantaisies confectionnées à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre. Venez voir ces travaux et aidez-vous de faire votre choix.

LE PRIX DU PAIN

est élevé, cependant on l'oublie un peu lorsqu'il est d'excellente qualité. Vous aurez la satisfaction d'avoir le meilleur pain possible en l'achetant de

ALBERT POIRIER

133, RUE CHRISTOPHE-COLOMB. Tél. Saint-Louis, 5986

L'assistance par le Travail

L'OUVROIR

L'assistance par le Travail continue son œuvre de secours. On pourra s'adresser au bureau de la directrice de l'ouvrage, 14 rue Church, tous les jours de 9 h. à midi et de 2 h. à 4 h.

L'OUVRAGE A DOMICILE

Le comité a décidé, cette année, d'étendre son œuvre et de fournir du travail aux familles momentanément gênées dans leurs affaires et dont les femmes et les jeunes filles n'ont pas travaillé au dehors et désirent garder l'anonymat. Toute communication concernant cette œuvre du travail à domicile peut être adressée à Madame Germain-Lajoie, la présidente, ou à la secrétaire, Mme Tarte, au bureau de l'assistance par le Travail, 14, rue Church, et toutes les communications seront strictement respectées comme des confidences.

VENTE DE CHARITE

Les dames patronesses de l'œuvre organisent, en ce moment, une vente dont les recettes seront entièrement remises à leurs protégées. Les personnes courageuses et habiles qui désirent venir en aide à leurs familles se mettront donc les mains à l'œuvre et confieront de ces jolies choses à être vendues, à leur bénéfice, à l'exposition des ouvrages féminins que le comité de l'assistance par le travail tiendra dans une des salles de la "Patrie", pendant toute la semaine du 18 décembre.

Le comité se réserve cependant le droit de refuser les travaux de "patch-work" ou autres articles qui seraient considérés de mauvais goût. D'un autre côté, la broderie, le tricot et les jolies fantaisies faibles.

tes de ruban, soie, etc., auraient beaucoup de succès.

Les choses à être vendues pourraient, dès maintenant, être expédiées en les adressant à Madame Israël Tarte, édifice la "Patrie", rue Sainte-Catherine est. L'expédition se fera aux frais et périls de l'expéditeur. Le comité ne se tiendra aucunement responsable d'erreurs postales.

Remarques: Chaque article devra être accompagné du nom et de l'adresse de l'expéditeur, de même que du prix, en chiffres lisibles, de l'ouvrage à être vendu.

LES LETTRES DE FADETTE

La troisième série des Lettres de Fadetle s'enlève. Par la semaine dernière, il s'en est déjà vendu plusieurs centaines 50 sous l'exemplaire, 55 sous par la poste, au Devoir et chez les libraires.

VICTIME DE SON IMPRUDENCE

Mme Rebecca Merson, qui poursuivait M. Leonard Branchaud en réclamation de \$276.25 de dommages, après avoir été renversée par l'automobile de ce dernier, à l'angle de la rue Ontario et du boulevard St-Laurent, vient de perdre sa cause en Cour supérieure. Le juge Green-shields a déclaré que l'accident était dû à la seule faute de la demanderesse. Celle-ci traversait la rue Ontario, vers le nord, lorsque rendue au milieu de la chaussée elle changea d'idée et revint sur ses pas. C'est alors qu'elle fut renversée par l'auto du défendeur. Dans ces circonstances, celui-ci ne peut être tenu responsable de l'accident. La demanderesse paie les frais.

MORPHINOMANE A L'OMBRE

Un morphinomane fiévreux Fred Ward dit Woods, a été sentiencé ce matin, par le recorder Semple. L'inculpé devra déboursier \$5.00 et les frais ou passer 12 mois à l'ombre.

Ohé! Enfants!

Demandez à vos parents qu'ils vous amènent visiter notre nouveau rayon de jouets où vous serez émerveillés de l'étalage extraordinaire dans lequel vous pourrez faire votre choix. Ce rayon contient un nombre incalculable des jouets les plus séduisants, et quoi que vous puissiez désirer que le père Noël vous apporte, dites-lui bien que s'il manque de quelque objet, il pourra en faire une provision chez

J. O. Martineau
Angle Mont-Royal et Papineau

W. LAMARRE & CIE

Commerçants de foin, grain, etc.

BOIS ET CHARBON

GROS ET DETAIL

Donnez votre commande maintenant, attention toute particulière donnée à chaque commande. Livraison dans toutes les parties de la ville.

MAISON DE CONFIANCE, ÉTABLIE DEPUIS 19 ANS

630 ve ATWATER Tél. Westm. 609

NOS CONFITURES

sont faites avec: fraises, framboises, bleuets, prunes, pêches, cerises, etc., sont garanties de première qualité, préparées avec le plus grand soin et la plus méticuleuse propreté et ne vous coûteront pas plus cher que celles que vous pourriez préparer à domicile.

Chez votre fournisseur ou chez

PELLERIN & MASSON

Maison canadienne-française

111 SAINT-TIMOTHEE, Montréal. Tél. Est 1075-1649

Pour compléter votre dîner de Noël, il vous faudra sur votre table du JAMBON et de la GELÉE DE VEAU de S. L. CONTANT.

Ces viandes sont tout simplement délicieuses.

Toutes nos viandes sont marquées. Exigez notre marque de votre fournisseur.

Toute commande donnée par poste ou par téléphone recevra une attention spéciale.

S. L. CONTANT,

MONTREAL

BON CAFE, BONNE JOURNÉE

Demandez à votre épicer le délicieux

CAFE ST-MARC

C'est le café par excellence; il vous donnera entière satisfaction. Si votre épicer ne l'a pas, téléphonez à

AUGUSTIN COMTE & CIE, LIMITEE

725 rue Notre-Dame est, Tél. Est 7130

M. LLOYD GEORGE

SE PORTE MIEUX

Londres, 15. — M. Lloyd George se

porte beaucoup mieux, ce matin. Il compte tout à fait qu'il pourra se rendre à la Chambre, mardi. Entre temps, il va rester chez lui.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

PAS DE PAIX,
DIT LE JAPONRIEN A FAIRE, DISENT LES NIP-
PONS, A MOINS D'UN RETOURA LA SITUATION D'AVANT-
GUERRE, SAUF LA RETROCES-
SION DE KIAO-TCHEOU A L'AL-
LEMAGNE.

New-York, 15. — Le Herald pu-
blié ce matin la dépêche suivante
de Tokio: de tiens de très haute
source que le Japon ne songera pas
à la paix, tant que le gouvernement
allemand posera comme fondement
d'un accord le retour au statu-quo.
Les hommes d'état nippons soutiennent
quand on leur dit que l'Allemagne
demande la rétrocession de ses colonies.
Dans ce pays, on ne consi-
dère pas qu'il soit possible de ren-
dre Kiao-Tchéou, et c'est la colonie
dont l'Allemagne est la plus fière.
L'opinion publique pourrait ap-
prouver le retour à la Chine de la
partie de Shantung occupée par les
Japonais, moyennant des accords
avantageux, mais jamais son retour
aux Teutons.

Le Japon est entré en guerre pour
éliminer la menace allemande en
Asie. C'est là une compensation
pour le rôle que le kaiser a joué
quand il s'est agi de spolier le Ja-
pon des fruits de la guerre avec la
Chine. Les Japonais veulent bien
se tenir pour quittes, mais à condi-
tion qu'on maintienne la situation
actuelle en Orient. Ils ne veulent
pas non plus que les Allemands re-
couvrent leurs autres possessions
dans le Pacifique.

SOUS-MARIN AMÉ-
RICAIN ÉCHOUÉL'EQUIPAGE EST RETIRÉ SAIN
ET SAUF.

Eureka, Calif., 15. — Le sous-ma-
rin H-3, jette à la côte par la tempête
hier à l'entrée du port, avec un
équipage de 25 hommes et de 2 offi-
ciers, est encore aujourd'hui échoué
intact sur la grève. La tempête s'est
apaisée durant la nuit, et l'on espé-
re le renflouer à l'aide des patrouil-
liers côtiers.

Après plusieurs heures d'em-
piement, les marins de l'équipage
ont été retirés de leur fâcheuse po-
sition et ramenés à bord du *Chegan*.
La nuit a été calme.

Les sauveteurs ont accompli un
exploit en se précipitant au secours
des naufragés du sous-marin. L'un
d'eux, Werner Leveins, s'est jeté sur
le sous-marin, enlaçant la tourelle
d'une corde, attachée à une énorme
bouée de sauvetage. La porte de la
tourelle s'ouvrit aux coups répétés
de Sweins, et les marins tirèrent à
eux la bouée, qui les délivra de leur
prison.

LA CRISE EN AUTRICHE

DESACCORD AU SUJET D'UNE
ENTENTE AUSTRO-HONGROISE

Berlin, via Londres, 15. — Le *Ta-
geblatt*, discutant sur le change-
ment qui vient d'être fait dans le
gouvernement autrichien, en vient
à la conclusion que la chute du mi-
nistère du Dr von Koerber est due
au désaccord sur la question de
l'*Ausgleich*, (entente faite en 1907
entre l'Autriche et la Hongrie au
sujet des relations commerciales
et douanières). Le journal ajoute
que M. Alexander Spitzmuller, qui
a été chargé de former un nouveau
cabinet, en sa qualité de ministre
du commerce sous Sturgk, a tenté
de faire accepter un nouvel *Aus-
gleich* que le Dr von Koerber con-
sidérait comme trop favorable à la
Hongrie et qui l'a forcé à l'exclure
de son cabinet.

LES ANTILLES DANOISES
SERONT VENDUES

Copenhague, 15, via Londres. —
Le plébiscite tenu aujourd'hui sur
la question de la vente des Antilles
danoises aux Etats-Unis, a donné le
résultat suivant: 283,000 votes en
faveur de la vente et 157,000 contre
cette transaction.
La question sera mise devant le
parlement danois. L'entente au su-
jet de la vente a eu lieu le 5 août
à New-York, au prix de \$25,000,000.
Le sénat américain l'a ratifiée le 7
septembre. Il y eut beaucoup d'op-
position au Danemark, et la gauche
s'est servie de la question pour es-
sayer de renverser l'administration.

M. BRIAND AURA CARTE BLANCHE

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT FRANCAIS POURRA PRENDRE
TOUTES LES MESURES EN VERTU DES LOIS OU CONTRAIRES
AU LOIS EXISTANTES.

Paris, 15. — Voici le texte de la
loi d'après laquelle le gouverne-
ment obtient le pouvoir de suppri-
mer le commerce des liqueurs et
d'appliquer d'autres mesures dra-
conniennes.

«Jusqu'à la fin des hostilités, le
gouvernement est autorisé à faire
des décrets sur décision du Con-
seil des ministres, pour toutes
les mesures qui en plus des
lois existantes, ou contrairement
à ces mêmes lois, peuvent être
nécessaires pour la défense natio-
nale, notamment en matière d'agri-
culture, de production industrielle,
d'équipement des ports, d'appro-
visionnement de vivres, d'hygiène,
du travail, de la vente, de la dis-
tribution et de la consommation
des provisions et des produits. Au-
cas où un décret nécessiterait une
demande spéciale, celle demande
devra être faite en moins d'une se-
maine. Un emprisonnement de pas
plus de six mois ou une amende de
6,000 francs pourront être imposées
pour désobéissance à un décret.

DE NOMBREUX SOUS-SECRE-
TARIATS SONT CRIÉS

Paris, 15. — A la réunion du ca-
binet, hier soir, le président Poin-
caré a signé l'arrêté ministériel dé-
crétant la nomination des sous-se-
crétaires d'Etat suivants:

Services sanitaires, Justin Go-
dard;
Travaux publics, transports et ap-
provisionnement, Albert Clavelle;
Marine marchande, Louis Nail;
Commerce, industrie, agriculture
et travail, M. Roden;

Munitions, section des inventions
destinées à la défense nationale,
Jules-Louis Breton;

Munitions, section des fabriques
de matériaux, Louis Louchet;
Beaux arts, Albert Dalimier;
Affaires étrangères, en charge des
questions de blocus, le baron Denvy
Cochin.

Le cabinet a aussi décidé de

créer un sous-secrétariat pour l'a-
viation; la nomination sera faite
lorsque le général Lyautey aura pris
la direction du ministère de la
guerre.

Le bill demandant des crédits
pour ces nouveaux fonctionnaires
sera présenté aujourd'hui à la
Chambre.

Le comité de la guerre tiendra
également ses premières séances.

CONFERENCE TECHNIQUE DES
ALLIES A PARIS

Paris, 15. — Les gouvernements
alliés ont une conférence techni-
que ici aujourd'hui, sous la prési-
dence de M. Etienne Clémentel, mi-
nistre de l'Agriculture. Cette con-
férence durera trois ou quatre
jours.

La Ligue des Marins français
vient d'envoyer une pétition à l'a-
miral Lacaze, ministre de la Mari-
ne; elle lui demande de promou-
voir au grade de lieutenant dans
la marine tous les commandants des
navires armés de la marine mar-
chande.

Cette pétition est basée sur le fait
que les commandants des sous-ma-
rins allemands ont donné à enfan-
dre aux capitaines des paquebots
français que les commandants des
navires marchands armés seraient
faits prisonniers et passés en Cour
martial.

M. ALBERT METIN SOUS-MINIS-
TRE DES FINANCES.

Paris, 15. — M. Albert Metin, rap-
porteur général du budget à la
Chambre des députés et ancien mi-
nistre du travail, a été nommé sous-
ministre des finances. Comme les
autres sous-ministres, il n'assistera
pas aux réunions du cabinet.
Le gouvernement nommera sous-
peu quelques assistants tirés des
rangs des experts reconnus. Ils se-
ront à la tête de départements spé-
ciaux des divers ministères.

LE DANEMARK CRAINT LA GUERRE

Londres, 15. — Le premier mini-
stre Cort Van Der Linden, adressant
un discours à la Chambre basse du
Parlement danois, hier, a dit que le
gouvernement du Danemark croit
encore qu'il y a du danger que ce
pays soit entraîné dans la guerre. Le
discours du premier ministre portait

sur le budget et il a dit que la pro-
vision de munitions du pays avaient
été considérablement augmentée et
qu'elle augmenterait encore chaque jour.
En vue de la situation internationale,
dit-il, il faut que le pays ait une pré-
paration militaire suffisante qui soit
toujours à la disposition du gouver-
nement.

LES ALLEMANDS OCCUPENT BUZEU

Berlin, 15. — Le bulletin officiel
d'aujourd'hui annonce que les trou-
pes austro-allemandes ont capturé
Buzeu, en Roumanie. La neuvième ar-
mée signale la prise de 4,000 prison-
niers. Dans le voisinage de Futești,
des troupes bulgares plus consi-
dérables ont franchi le Danube.
Des villages en flammes marquent
la route par laquelle les Russes ont
battu en retraite dans la grande Va-
lachie. Les alliés teutons rivalisent
entre eux pour ne pas donner de ré-
pit à l'adversaire. Dans les monta-
gnes, les Russes ont opposé une gran-
de résistance, mais les Allemands ont

percé leur ligne.
Dans la région de la Transylva-
nie, les attaques des Moscovites ont
échoué hier pour la plupart comme
les précédentes, mais l'adversaire a
réussi à prendre pied sur une hau-
teur.

LES ROUMAINS RECULENT

Pétrograd, 15. — Le ministère de
la guerre rapporte que dans la ré-
gion de Buzeu les troupes russo-ro-
maines se replient devant la poussée
de l'ennemi, protégées par leur arri-
ère-garde. Conséquemment, les trou-
pes qui opèrent le long de la rivi-
ère Jalomitza se retirent également.

LETRE DU PAPE AUX BELLIGÉRANTS

Londres, 15. — On mande de Zu-
rich au *"Tageblatt"*: qu'en réponse
à la note de l'Allemagne au Vatican,

le pape adressera dans quelques
jours, pour la Noël, une lettre à tous
les belligérants.

UN SPECTACLE
EN PLEIN AIR !

Une troupe d'acteurs arrivait
hier soir, à la gare Windsor "armes
et bagages" dont un singe. Celui-ci,
dans une cage fut confié à un char-
retier quelconque, mais l'animal un
peu effrayé réussit à briser un des
barreaux de sa prison mobile et
s'enfuit au petit bonheur dans la
rue. C'est alors que charretier, dan-
seurs et danseuses partirent à sa
poursuite, passants et passantes se
réjouissant pour lui laisser la voie
libre, finalement les poursuivants
durent arrêter momentanément
leur... poursuite, l'animal s'agrip-
pa aux murs de l'église Saint-
Georges, fit tant et si bien de ses
pattes et de ses... mains qu'il par-

vint à se hisser jusque sur la gi-
rouette du clocher, où au gré du
vent, il a tourné pendant près d'une
heure, tout gréottant sous la bise
froide qui soufflait. Pendant tout ce
temps les gens s'étaient attroupés
tout et si bien que les tramways
durent arrêter. Singe et propriétaire
se regardaient les uns les autres
longuefin, rassasiés d'air pur, l'ani-
mal redescendit et vint tout bon-
nement se placer de lui-même dans
sa cage.

La représentation était terminée!

Lisez le NATIONALISTE, et
vous aurez fait oeuvre utile et
agréable.

LA NOTE DE
L'ALLEMAGNETEXTE OFFICIEL FRANCAIS DES
PROPOSITIONS DE PAIX ALLE-
MANDES. — LES TEUTONS ONT
CONFIANCE DANS LE SUCCES
DE LEURS ARMES. — DEVANT
L'HUMANITE.

Washington, 15. — Une traduc-
tion de la note dans laquelle l'Al-
lemagne fait des propositions de paix
aux Alliés indique que la version
précédemment publiée était exacte,
mais que plusieurs phrases avaient
été interverties. Voici le texte offi-
ciel français:

«La plus terrible guerre que l'his-
toire ait connue ravage une gran-
de partie du monde depuis dix
ans et demi. Cette calamité que les
liens de milliers d'années de civi-
lisation commune n'ont pu empê-
cher, atteint l'humanité dans ses
plus précieuses héritages. Elle me-
nace d'ensevelir sous ses ruines le
progrès moral et matériel qui fai-
sait l'orgueil de l'Europe à l'aube
du vingtième siècle.

Dans cette lutte, l'Allemagne et
ses alliés, — l'Autriche, la Bulga-
rie et la Turquie, — ont donné des
preuves de leur force invincible en
remportant d'importants succès sur
des adversaires supérieurs en nom-
bre et au point de vue du matériel
de guerre. Leurs lignes intactes
résistent aux attaques continuelles
des armées de leurs ennemis. Ils
ont victorieusement et rapidement
fait échouer à la dernière diversion
tentée dans les Balkans. Les ré-
cents événements ont démontré que
la continuation de la guerre ne par-
viendra pas à briser leur force de
résistance. D'autre part, la situa-
tion générale les justifie d'espérer
de nouveaux succès.

Le fait pour la défense de leur ex-
istence et la liberté de leur dé-
veloppement national que les 4 puis-
sances alliées ont dû prendre les
armes. Les succès de leurs armées
n'ont pas modifié leur opinion.
Elles n'ont pas perdu un seul ins-
tant la conviction que le droit des
autres nations n'est pas du tout in-
compatible avec des intérêts légitimes.
Elles ne cherchent pas à écar-
ter ou à annihiler leurs adversaires.

Conscients de leur force militai-
re et économique, et prêts si c'est
nécessaire à poursuivre jusqu'au
bout la lutte qu'on leur a imposée,
mais mis en même temps par le dé-
sir de mettre fin aux horreurs de
la guerre, les 4 pays alliés propos-
ent l'ouverture de pourparlers de
paix. Ils sont convaincus que les
propositions qu'ils formuleraient et
qui tendent à assurer l'existence,
l'honneur et le développement de
leurs peuples sont de nature à ser-
vir de base au rétablissement d'une
paix permanente.

Si malgré cette offre de paix et
de conciliation, la lutte se continue,
les 4 pays alliés sont résolus à pour-
suivre la guerre jusqu'à la fin, ré-
solvant solennellement toute respon-
sabilité devant l'humanité et l'his-
toire.

SERVICE ANNIVERSAIRE
DE Mme ELIE AUCLAIR

Le mardi, 19 décembre, sera chan-
té, dans l'église de Saint-Polycarpe,
les services anniversaire de feu M.
Elie Auclair, mère de M. l'abbé Elie.
J. Auclair, de l'archevêché de Mont-
réal. L'office commencera à 10 h.
après l'arrivée du train de Montréal
(gare Bonaventure, 8 h. a.m.).

L'autorité morale d'un jour-
nal tient à la confiance de ses
lecteurs, au respect de la com-
munauté sociale où il se fait
lire. Cette autorité, il la con-
serve par sa fermeté à rejeter
des avantages matériels acquis
au dépens de ses principes, à
rester fidèle aux doctrines qu'il
préconise et à l'idéal qu'il pro-
pose à son public. Quand un
journal a de tels principes, un
tel idéal, de telles convictions,
que sa rédaction est à la hau-
teur de son objet et ne redoute
aucun ennemi, il mérite la con-
fiance publique. Un journal de
ce caractère doit être et rester
indépendant de toute influen-
ce, de toute domination exté-
rieure ou occulte. Il doit
donc recevoir l'encouragement
efficace des honnêtes gens.
LA PROHIBITION
EN FRANCELA CONSTERNATION DANS LE
COMMERCE DES LIQUEURS

Paris, 15. — La récente décision
du gouvernement, prohibant pour
toute la durée de la guerre, la vente
des liqueurs alcooliques, à l'excep-
tion du vin et de la bière, a jeté la
consternation dans le commerce des
liqueurs. Elle est cependant la résul-
tante naturelle d'une série de mesu-
res restrictives adoptées depuis l'ou-
verture des hostilités, telles la sup-
pression de l'absinthe, en mars 1915,
la double-taxe imposée sur les spi-
ritueux en juin 1916, et le privilège
accordé à certains particuliers pour
distiller des liqueurs provenant du
produit de leurs fermes.

M. Grizard, président de la fédé-
ration des commis de bar et M. Del-
rose, président de l'Association des
marchands de provisions, ont décla-
ré que cette nouvelle mesure va ruiner
380,000 commis de bar, aujour-
d'hui mobilisés et combattant pour la
patrie et tirer une des sources de la
richesse nationale. Ils font remar-
quer que l'alcool est nécessaire à la
fabrication des munitions, pour la
quelle de grandes quantités ont été
importées. Cette année la somme dé-
pensée sous ce rapport dépasse 130-
000,000 de francs, contre 30,000,000
de francs, l'an dernier.

M. Riemann, secrétaire de la ligue
antialcoolique, prétend qu'au con-
traire la mesure prohibitive va bé-
néficier aux commis de bar et aux
propriétaires de buvettes, puisque la
vente du vin, de la bière, du cidre, du
thé et du café rapporte des profits
beaucoup plus considérables que
celle des spiritueux. Les distillateurs
ne perdront rien, puisque toute leur
production sera réquisitionnée pour
des fins industrielles.

LA VILLE A
GAIN DE CAUSEUNE POURSUITE EN RECLAMA-
TION EST RENVOYÉE.

Joseph Daoust, qui poursuivait la
ville de Montréal en réclamation de
\$3,000 de dommages pour un acci-
dent dont il avait été victime alors
qu'il travaillait pour le compte de la
ville, vient de voir sa poursuite ren-
voyée sans recours en vertu de la
loi des accidents.

Le demandeur poursuivait en ver-
tu de la loi commune, et la ville,
tout en alléguant que l'accident s'é-
tait produit à cause de la négligence
et de l'imprudence du deman-
deur, disait comme principal moyen
de défense que cet accident s'étant
produit alors que Daoust était à son
travail, ne pouvait donner lieu à
une poursuite en vertu de la loi
commune mais seulement en vertu
de la loi des accidents de travail.

Le juge a donné gain de cause à
la ville tout en réservant au deman-
deur les autres recours qu'il peut
avoir.

LA PLAIE DES
FAUX CHÈQUES

La manie est aux faux chèques
ces jours-ci. Ce matin, Alfred Saint-
Pierre a été arrêté pour avoir, le 25
novembre dernier, forgé un chèque
au nom de E. Chartrand pour la
somme de \$12.

Il a obtenu de l'argent et des mar-
chandises pour ce faux chèque.
Plus récemment, le 9 décembre, il
en forgeait un autre au nom de O.
Lantier, sur la Banque d'Hocheville,
pour la somme de \$16,60. Enfin il
en a forgé un troisième; les trois
fois il a été assez heureux pour pou-
voir le faire changer. Il a nié sa
culpabilité, ce matin, il subira son
enquête plus tard.

LE JUGE LAFONTAINE
SE REND A NEW-YORK

Le juge Lafontaine, de la Cour de
police, est parti hier soir pour New-
York où il est allé interroger un té-
moin au sujet de la cause de J. W.
Blanchette, qui est inculpé d'avoir
conspiré pour frauder ses créan-
ciers.

A LA MORGUE

Les deux enquêtes sur la mort de
W. Gornobung et de Maria Toyen-
zen, morts hier à l'hôpital West-
ern, ainsi que nous le rapportons ail-
leurs, et de Julius Olsen, très instan-
tément de bonne heure hier matin,
par un tramway, se sont toutes deux
terminées par un verdict de mort
accidentelle.

Ce sont des choses que les
hommes aiment

C'est devenu une difficulté proverbiale que de faire le choix
d'un cadeau pour homme. Nous savons ce que les hom-
mes aiment, parce que nous en sommes, et n'importe le-
quel des articles suivants conviendra à la plupart des hom-
mes.

VESTONS DE FUMEURS — ROBES DE
CHAMBRE — VESTONS DE BUREAU —
GANTS — CRAVATES — BAS — FOU-
LARDS — GILETS — MOUCHOIRS

Demandez au commis de mettre les cravates que
vous achetez dans une boîte-cadeau. Elles sont
faites de leatherette et ont très belle apparence.

FASHION-CRAFT
DRAPERS
MAX BEAUVAIS LIMITED, A. A. ROY,
229 rue Saint-Jacques, 469 Sainte-Catherine Est.
Magasin de la partie Ouest, 463 Sainte-Catherine Ouest

Cartes de visite

N'attendez pas au jour de Noël ou au jour de l'An
pour vous procurer vos cartes de visite. Donnez
votre commande dès aujourd'hui. Vous pouvez
choisir l'un des modèles ci-dessous.

- 1— ADONAI MEUNIER
- 2— René Choquet
- 3— Mademoiselle Irène Gagnon
- 4— J.-A. Noël Courville
- 5— Madame Oscar Patry
- 6— V. Ernest Thérien
- 7— Madame Pierre Langlois
- 8— Bernard Bourdon

La haute qualité de nos bristols, l'élégance de
nos caractères typographiques et la compétence
de nos ouvriers ainsi que le soin qu'ils
apportent à l'exécution de leur travail vous assu-
reront la plus grande satisfaction si vous nous
confiez l'impression de vos CARTES DE
VISITE.

Ecrivez ou venez nous voir -- Nos prix sont modérés

LE DEVOIR

43 rue St-Vincent Main 7461

LE LICENCIEMENT
DU 167^e RÉGIMENT

Québec, 15. — Le capitaine Giguère,
aumônier du 167^e régiment, qui
vient d'être licencié, a comparu hier
soir devant la Commission des finan-
ces de la cité, pour se désister de
ses droits à l'octroi de la somme de
\$5,000 qui avait été votée au régiment
pour aider le recrutement. Le capi-

tain Giguère a exprimé son vif dé-
sappointement de la décision d'oc-
tawa en déclarant qu'il protesterait
comme il le convient s'il ne portait pas
l'uniforme. A maintes reprises, le
capitaine Giguère s'est offert de re-
cruter 1000 hommes d'ici au mois de
février pour conserver le bataillon
comme unité. Le 167^e ne formera pas
partie de la brigade canadienne-fran-
caise en formation en Angleterre,
dans laquelle la ville de Québec ne
sera pas représentée.

—Je ne rêve ni n'invente! ripos-
ta Marine avec feu. Mais par-ci,
par-là, en entrant et en sortant, on
peut entendre les choses... On n'est
pas si cruche qu'on en a l'air, et
on comprend tout de même... Et
puis, ajouta-t-elle, ressaisissant son
linge et l'entassant en désordre
sur son épaule, qu'on me traîne de-
vant les tribunaux pour avoir dit ça,
je m'en moque... Ça m'étonne!

—Ah! c'est trop fort! Il y a où
vous mettez la langue hors des
dents, à la fin! Je n'ai pas été
quarante ans ici, sans savoir le fond
des choses... Les Fauchaux n'ont
jamais été riches. Mademoiselle ne
possédait point tous les cent mille
francs dont il est question sur le
papier. C'est à M. Gilbert tout cet
argent-là. Il a voulu réparer le
tort causé par son oncle Rabour-
din, qui avait ruiné tant de monde
par ici... Alors il a tout versé au
compte de Mlle Fauchaux pour
qu'elle partage la somme dans son
testament. Il savait bien qu'elle
n'irait pas loin, la pauvre chère
âme... et qu'elle ne vous ferait
point attendre!

—Où avez-vous pêché de pareil-
les inventions? interrompit M. Na-
thalin, interloqué.

—Vous avez rêvé tout cela, ma
vieille! déclara la brocanteuse,
haussant les épaules.

—Bah! en voilà une affaire! Par-
ce que j'ai parlé des scellés!... Le
notaire l'a dit... Nous étions dans
notre droit... Et c'était plus sûr,
après tout!

Marine referma si violemment le
vautail du meuble que l'armoire en
gémait, des pieds à la corniche, et
se tournant furieuse, son linge sur
le bras:

—Faut-il en avoir un aplomb,
tout de même! s'écria-t-elle. Oser
parler de mettre les scellés ici, chez
M. Gilbert (car c'est chez lui, main-

Feuilleton
du
DEVOIR

LE DEVOIR
D'UN FILS

Par
Mathilde
Alanic

Marine, redressée sur sa chaise,
ses larmes séchées, lança à la bro-
canteuse un regard en coup de lan-
ce.

—Les scellés ici, chez M. Gil-
bert!... grommela-t-elle. Ah! ben,
ça serait trop fort, par exemple!

—Sans doute, tout héritier a le
droit de réclamer l'apposition des
scellés, répliqua prudemment M.
Herbeau; mais, en l'espèce, cette
précaution est superflue, ce me sem-
ble, le chiffre du dépôt excédant
même celui des legs...

—Madame! fit Gilbert, s'inclinant
avec une courtoisie ironique, je suis
prêt à subir toutes les formalités
qu'on jugera nécessaires. En atten-
dant, veuillez accepter l'hospitalité
de cette maison où tout vous reste
ouvert. Ne me refusez pas, ajouta-

til, sur un geste de Ludovic, qui
rougissait, confus de l'effronterie de
sa femme. Vous ne trouvez pas de
chambre confortable à l'auberge.
Ces dames ont besoin de rester près
de l'église, pour la cérémonie de
demain matin. Pour cette nuit, je
demanderai un abri à mon excellent
ami, M. Audibon.

—Qui vous l'accorde avec le plus
vif plaisir, mon cher enfant, dit
l'octogénaire, en se levant avec dif-
ficulté de son fauteuil. Je crois que
nous pouvons partir dès mainte-
nant; j'entends les gretots de Bi-
jou à la porte.

Charlotte écoutait et regardait,
sans pouvoir croire à la réalité de
ce qui se passait autour d'elle...
Non... tous ces personnages évoluaient et parlaient dans une hallu-
cination incohérente. Mais quand
M. Audibon s'arrêta devant elle, la
jeune fille s'éveilla en frissonnant,
tourna des yeux égarés vers le
vieillard, et déclara en sanglots.

—Au revoir, ma chère fille! mur-
mura le maître de la Maison-Rouge,
en posant sa main sur le front de
Mlle Nathalin, comme pour une bé-
nédiction. Soyez calme, et songez
à elle qui vous veut heureuse.

Il s'accrocha au bras que lui of-
frait Gilbert Daunoy, et tout cour-
bé, à petits pas trébuchants, gagna

la porte. On entendit bientôt le
roulement du tilbury jaune et noir.
Le père Gauchard s'en alla aussi,
ruminant les choses étonnantes
qu'il venait d'ouïr. Puis ce fut le
tour de M. Herbeau, reconduit par
M. Nathalin jusqu'à l'auberge voi-
sine où l'attendait sa voiture.

La brocanteuse, restée seule avec
sa belle-fille, dans le salon demi-
obscur maintenant, parut soudain
frappée d'un accès de démence.
Éclatant de rire, elle pirouetta sur
elle-même, les bras étendus et fai-
sant claquer ses doigts en guise de
castagnettes, comme pour accompa-
gner un fandango.

—Quatre cent mille francs, ma
petite!... En voilà une veine!...
Ça ne se trouve pas dans une mu-
sette!... Il ne faut pas vendre sa
bonne aventure le matin! Qui m'édit
prévit ça?... C'était donc une ava-
rice, ta demoiselle Fauchaux? Qui lui
eût jamais supposé une pareille
fortune? Quatre cent mille francs
pour nous... pour toi! Tu feras
un joli mariage!... Ton pauvre pé-
re pourra reprendre son rang!...
J'espère que tu ne seras pas ingrate
envers tes parents!... Nous allons
vendre la boutique... ça te ferait
du tort pour te marier...

Marine frappa, entra, se dirigea
sans mot dire vers une armoire,

Le temps qu'il fera

Froid et neige locale.

Chiffres fournis par R. de Meulé, gérant de Hearn et Harrison, 332 rue Notre-Dame-ouest.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum . . . 21

Même date l'an dernier . . . 15

Aujourd'hui minimum . . . 10

Même date l'an dernier . . . 5

BAROMETRE : 8h a.m., 29.93; 11h a.m., 29.97; 1h p.m., 29.85.

DEMAIN, SAMEDI 16 DECEMBRE

S. Eusebe, évêque et martyr.

Lever du soleil . . . 7.38

Coucher du soleil . . . 4.18

Lever de la lune . . . 11.27

Coucher de la lune . . . 11.34

Dernier quartier de la lune, le 15, à 1h. 12m. du soir.

UN ACCORD POSSIBLE ENTRE IRLANDAIS

LA QUESTION IRLANDAISE DE NOUVEAU SUR LE TAPIS AUX COMMUNES ANGLAISES.

Londres, 15 — Dans le débat d'aujourd'hui, les députés nationalistes ont amené sur le tapis la question irlandaise. Le major Redmond de East Clare, a déclaré que dans le passé il a combattu vivement la plupart des nouveaux ministres, mais au sujet de la question du gouvernement pour l'Irlande, il en est venu à la conclusion qu'un accord entre l'Irlandais du nord et du sud, est possible. Les soldats de l'Ulster et du sud sont souvent en étroites relations et ils se sont toujours bien entendus.

M. Redmond a rendu un chaleureux hommage à la valeur des troupes irlandaises, et a dit que la seule chose à faire c'est d'appuyer les soldats qui sont au front.

M. Bonar Law a répondu que les Irlandais ne sont pas les seuls à désirer un changement dans la situation irlandaise. "C'est une grande chose, a-t-il ajouté, que pour la première fois un chef du parti nationaliste se range du côté de l'Empire. Je désire du profond du cœur autant que M. Redmond qu'un changement intervienne entre l'Irlande et le reste du Royaume-Uni et entre les parties de l'Irlande entre elles. Ce qui aura le plus d'influence sur le peuple du Royaume-Uni, a affirmé l'orateur, c'est que les Irlandais consentent à courir les mêmes risques que nous."

Londres, 15 — La Chambre des communes a passé aujourd'hui en troisième lecture le bill dispensant d'une réélection les nouveaux ministres qui font déjà partie de la Chambre.

SULPICIENS EN CONGE ILLIMITÉ

D'après des nouvelles récentes qui nous parviennent de France des quatre messieurs de Saint-Sulpice qui étaient au front depuis le commencement de la guerre, reviennent sous peu au Canada après avoir obtenu un congé illimité. Ce sont MM. les abbés Richard, Le grand, Carré et Dupagne.

LES SALAIRES DE NOS FONCTIONNAIRES

ILS NE SERONT PAS REDUITS L'AN PROCHAIN

Québec, 15 — Les salaires des employés municipaux de Montréal ne seront pas réduits en 1917, grâce à l'emprunt de \$1,400,000 qui a été ratifié par le comité des Bills privés, ce matin.

Hier soir, M. Léon Trépanier, délégué des fonctionnaires, avait mis en garde la députation contre la tentative faite dans le but de limiter l'emprunt à \$1,000,000 en déclarant que la différence de \$400,000 serait supportée par les fonctionnaires.

L'ULTIMATUM DE ALLIÉS À LA GRÈCE

LE GOUVERNEMENT HELLENIQUE L'ACCEPTTE.

Londres, 15. — Le gouvernement hellénique a accepté l'ultimatum transmis par les Alliés, dit une dépêche d'Athènes à l'agence Central News.

Le principal objet des demandes des Alliés c'est l'engagement du mouvement français dans le voisinage d'Ekarime, mais on n'a pas reçu de confirmation de la nouvelle.

LES ALLIÉS ET LA POLOGNE

POUR GARANTIR L'INDEPENDANCE D'UNE POLOGNE UNIE.

Londres, 15. — L'Evening Standard demande que les Alliés définissent leur politique au sujet de la Pologne. Il dit que l'ennemi accorde moins de Polonais qu'ils ne désirent, mais cependant son projet représente bien plus de choses que celui de l'autre camp. Le seul moyen pour les Alliés de reprendre l'avantage à cet égard c'est de révéler comment ils entendent résoudre ce problème.

Le journal ajoute: "De même que la Russie appuie la France et l'Angleterre quand il s'agit de garantir l'indépendance de la Belgique, de même la France et l'Angleterre doivent appuyer la Russie pour ce qui est de garantir l'indépendance d'une Pologne unie."

UNE COMMISSION RÈGLERA LE TRAMWAY POUR DIMINUER LE COUT DE LA VIE

BERLIN EXIGE LE DESARMEMENT

UNE PAIX QUI NE RENDRA PAS INUTILES DES ARMEMENTS

AUSSI CONSIDERABLES QUE CEUX DE L'AVANT-GUERRE SERAIT SANS VALEUR, DECLARE L'ALLEMAGNE.

Washington, 15 — Hier soir, l'ambassade allemande a autorisé la déclaration suivante, à savoir qu'au cas où les représentants des belligérants se réuniraient pour discuter la paix, un des principaux sujets de discussion serait celui de la diminution générale des armements. Les Allemands adoptent le point de vue qu'une paix ne rendant pas inutiles des armements aussi considérables que ceux de l'avant-guerre sera sans valeur.

On dit que la formation de la ligue internationale proposée en faveur de la paix entraînera nécessairement un désarmement limité. Le chancelier teuton a déclaré que l'Allemagne serait heureuse de faire partie d'une ligue destinée à prévenir la guerre.

On indique que le point de vue allemand est en général hostile aux coalitions internationales, telles qu'elles ont existé dans le passé, et que le projet de pareilles alliances sont plutôt contraires que favorables au maintien de la paix.

Washington, 15. — M. Wilson ne prendra pas de décision finale quant aux propositions de paix de l'Allemagne, avant que M. Lloyd George, le premier ministre anglais, ait prononcé son discours, mardi.

MENACES DES JOURNAUX TEUTONS.

Londres, 15. — Le Globe publie aujourd'hui un long article de fond touchant des rapports des capitales des pays neutres. Ces rapports disent que le peuple allemand désire la paix, et que certains journaux teutons profèrent la menace que la guerre se continuera d'une façon plus impitoyable que les propositions de paix de l'Allemagne restent sans réponse. Commentant ces messages, le Globe dit :

"En temps opportuns, les Alliés exposent leurs conditions, mais les protestations d'amour de la paix et les menaces ne hâteront pas d'une heure leur déclaration."

OPPOSE A TOUTE DEMARCHE DES ETATS-UNIS.

New-York, 15. — Le représentant du Massachusetts a présenté hier à la Chambre une résolution demandant au Congrès de se prononcer contre toute démarche que les Etats-Unis pourraient faire pour favoriser la conclusion d'une paix injuste. Il a déclaré que l'Allemagne qu'il demande la paix dans l'espoir que les Etats-Unis offriront leur médiation.

WASHINGTON AGIRA AVEC PRUDENCE

Washington, 15 — M. Lansing a conféré aujourd'hui pour la première fois avec M. Wilson depuis que les empires centraux ont fait connaître leurs propositions de paix. On dit que les notes de l'Autriche et de l'Allemagne seront probablement transmises ce soir, sans commentaires formels. On sait que la plupart des membres du gouvernement sont d'avis qu'il faut agir avec prudence pour ne pas mettre en péril l'influence que les Etats-Unis peuvent disposer pour la paix.

AU CONSEIL LÉGISLATIF

CINQ MESURES MINISTÉRIELLES Y SUBISSANT LEUR PREMIERE LECTURE.

Québec, 15. — Le Conseil législatif a siégé ce matin et cinq mesures ministérielles y ont été présentées. Ce sont le bill Tassier relatif à l'entretien des routes; le bill Tasche relatif à la commission des Chemins de Québec; le bill Gouin relatif aux aspirants dentistes qui sont sous les armes; le bill Tasche relatif à un pont dans le comté de l'Assomption. Ils n'ont subi que leur première lecture.

Les bills de Québec, d'Outremont et de Villieray ont aussi été présentés au Conseil législatif où ils ont subi leur première et leur seconde lecture. Ils ont été référés au comité des Bills Privés du Conseil.

La Chambre Haute a passé en troisième lecture le bill de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal, sans amendement.

CRISE MINISTÉRIELLE CHEZ LES ROUMAINS

Londres, 15. — Suivant une dépêche de Copenhague à l'Echange Télégraphique, le journal "Avilang" de Budapest, annonce la démission du premier ministre de Roumanie, M. Bratianu.

Une récente dépêche de Jassy, la capitale provisoire de la Roumanie, signalait la démission de tous les membres du cabinet, à l'exception du premier ministre.

MARGUILLIER DE ST-JEAN CHRYSOSTOME

A Saint-Jean-Chrysostome, lors d'une assemblée des francs-tenanciers tenue dimanche dernier, le Dr J. A. Poirier a été élu marguillier en remplacement de M. Ludger Gagné, dont le terme d'office venait d'expirer.

VAPEUR NORVEGIEN DETRUIT

Londres, 15. — L'agence des Lloyd's signale la destruction du vapeur norvégien Kampanger, du vapeur portugais Leaa et du vapeur anglais Glenoce, qui jaugeaient respectivement 3,554, 1,911 et 2,560 tonnes.

MM. J.-P. B. Casgrain, Charles Beaubien et F. J. Cockburn, grâce à l'initiative de sir Lomer, seront appelés à résoudre la fameuse question du Tramway à Montréal avec le pouvoir d'accorder une franchise de 36 ans.

LA MISE EN TUTELLE EST ECARTÉE POUR UNE ANNÉE—L'EMPRUNT DE \$1,400,000 EST AUTORISÉ

Québec, 15. — Le comité des bills privés n'étant pas au complet à 10 heures 30 on entreprend en premier lieu, ce matin, l'étude du bill de Maisonneuve.

La ville obtient le droit de contracter un emprunt au chiffre de \$700,000 pour payer les dépenses d'administration et les intérêts à échoir pendant l'année 1917. Cette clause passe sans discussion. La clause 2 portant que les terrains que la ville de Maisonneuve pourra acheter pour former partie du parc Maisonneuve est rejetée après un court débat à cause de l'opposition de la ville de Montréal dont les représentants prétendent qu'elle a trop besoin de ses revenus pour consentir aux exemptions de taxes.

Le projet de la taxe est proposé par le député de Terrebonne, M. David. On suspend à ce moment la discussion du bill de Maisonneuve pour reprendre celle du bill de Montréal.

M. Gouin demande si le conseil et le bureau des commissaires se sont entendus pour nommer une commission de recherches, devant réduire le coût de l'administration.

M. Villeneuve dit que cette commission sera nommée par les citoyens, mais que la ville propose de fournir \$15,000 aux citoyens pour les aider à défrayer le coût de cette enquête.

TROIS QUESTIONS AU SUJET DU BUDGET.

M. Gouin déclare qu'il y a trois questions : Emprunt d'un million acceptable au conseil, emprunt d'un million quatre cent mille dollars demandé par les commissaires, et enfin proposition par M. le maire de rendre l'emprunt statutaire pour qu'il devienne loi le 1er janvier au cas où le conseil rejeterait la proposition du bureau des commissaires.

M. Séguin, de Sainte-Marie, propose qu'on limite l'emprunt à \$1,000,000 pour éviter le "deadlock". Il déclare qu'on pourrait supprimer la gratuité de la traversée de l'île Sainte-Hélène et les arrosiers à moeurs.

M. Martin proteste de toutes ses forces contre la proposition Séguin.

M. Létourneau (Hochelaga) intervient pour déclarer que la discussion sert à prouver que l'entente est impossible. Il croit que la salut est dans la proposition de M. Villeneuve.

La Législature doit de nouveau prendre des responsabilités, et M. Létourneau déclare qu'il faut adopter un expédient qui n'est qu'un moyen transitoire.

Personne ne peut dire où couper l'équilibre du budget.

La nomination d'une commission d'experts s'impose donc. En attendant, M. Létourneau croit qu'on doit adopter l'emprunt d'un million quatre cent mille dollars en le rendant même statutaire pour éviter de jeter la ville dans une impasse.

LA MISE SOUS TUTELLE

M. Gouin fait lire une liste de requêtes demandant la mise en tutelle de la ville pendant qu'on lui cherchera une nouvelle forme de gouvernement.

M. David croit le moment venu d'aller à la racine du mal en nommant une commission. Montréal est dans un bourbier, elle a une réputation très mauvaise. Il est temps de réagir et il ne craint pas de prendre la responsabilité de la mise en tutelle, bien qu'il sache que cette forme d'administration, soit un mal en soi, cette commission devra faire rapport dans le plus bref délai possible. Elle rentre en fonctions le 1er mars 1917 et se composera de cinq membres, trois français et deux anglais.

M. Turcotte se dit forcé de dire quelques mots. Les citoyens de Montréal ne s'attendent pas à ce changement. La liste des requêtes est signée par quelques centaines de noms. Qui peut dire que les échevins et les commissaires ne pourraient pas recueillir cent mille noms pour répondre à cette centaine de noms et demander le statut quo?

Finalement, le comité demande la lecture de l'amendement David. M. Gouin résume la situation en quelques mots. On devrait d'abord décider la question de l'emprunt et ensuite voter ou rejeter l'amendement David. La Législature ne peut pas permettre un "deadlock". Il croit qu'il n'y a pas urgence pour arriver à la proposition du député de Terrebonne. La situation n'est pas aussi désespérée qu'on le dit. Il sera encore temps, après le 1er septembre 1917, de changer le mode d'administration; M. Sauvé croit qu'on procède avec trop de rapidité. Il veut avoir quelques explications supplémentaires. Le député de Laurier a raison de dire qu'on ne doit pas prendre la ville à la gorge. Après plusieurs tentatives de M. le maire de prononcer de grands discours, on vote la proposition de M. Létourneau autorisant un emprunt de \$1,400,000 s'adonnant automatiquement, à partir du 1er janvier, si le conseil refuse de le sanctionner.

M. David déclare qu'en présence

des déclarations du premier ministre, il retire son amendement tout en promettant qu'il le présentera l'an prochain, au prochain pèlerinage de la ville de Montréal.

La question du Tramway. M. Gouin greffe ensuite sur le bill la question du Tramway. Il a reçu, dit-il, quantité de requêtes des citoyens de Montréal et des environs demandant que la Législature entreprenne de régler la question du Tramway. Il a un pied d'épaveur de requêtes dans son bureau, toutes pour, une seule contre et qui ne porte que deux noms. M. Gouin croit que tout le monde à peu près croit que la question ne sera jamais réglée par l'administration municipale qui s'en occupe depuis dix ans. Il ne faut pas oublier, dit-il, que la Législature est la source des pouvoirs des municipalités qu'elle en peut disposer comme elle l'entend. Le premier ministre croit que si la question des tramways avait été réglée, Montréal n'aurait pas de déficit. Ses revenus auraient augmenté par la construction.

M. Gouin propose donc la nomination d'une commission se composant de MM. P. B. Casgrain, sénateur, M. Charles Beaubien, sénateur, et de Cockburn, gérant de banque.

Cette commission est autorisée à régler la question du Tramway.

M. Séguin de Sainte-Marie, se charge de soumettre la proposition au comité.

L'étude de cette proposition a ensuite été ajournée à ce soir à la demande de M. Sauvé le chef de l'opposition.

TEXTE DE LA PROPOSITION DE SIR LOMER

Voici le texte de la proposition concernant le tramway soumis au comité par sir Lomer Gouin :

1. Une commission composée de l'honorable J. P. B. Casgrain de la cité de Montréal, membre du sénat du Canada, de l'honorable Charles Beaubien, de la ville d'Outremont, membre du sénat du Canada, et de M. Frederick J. Cockburn, de la cité de Montréal, surintendant de banque est instituée ;

2. Cette commission est chargée de préparer le contrat entre la cité de Montréal et la Montréal Tramway Co., prévu par les sections 14 et 15 de la loi L. Georges V (1911), chapitre 77, et pour cet objet elle a la capacité, les droits et les pouvoirs que la loi confère à la cité de Montréal ;

3. Si un commissaire décedé ou refuse, néglige, ou devient incapable d'agir, ou transmet sa démission au lieutenant-gouverneur en conseil, sa charge deviendra vacante et le lieutenant-gouverneur en conseil pourra lui nommer un successeur. La vacance néanmoins ne causera pas la dissolution de la commission ;

4. Avant d'entrer en fonctions, les commissaires prêteront serment de remplir fidèlement et sans partialité leurs devoirs en vertu de cette section ;

5. La commission pourra se nommer un secrétaire qu'elle aura le pouvoir de nommer ;

6. Elle est autorisée à employer des experts et toute autre personne dont les services pourront être jugés par elle nécessaires ou utiles ;

7. La commission procédera avec toute la diligence possible à remplir les fins pour lesquelles elle est constituée ;

8. La commission se réunira dans la cité de Montréal et siégera de la manière qu'elle déterminera. Elle est autorisée à s'enquérir des faits sur lesquels s'étend son action par tous les moyens propres à s'éclairer ;

9. Le contrat préparé par la commission tel qu'autorisé par le paragraphe 2 de cette section entrera en vigueur après avoir été signé par la commission ou la majorité de ses membres, le jour où il sera signé par le président et le secrétaire de la Montréal Tramway Company, dument autorisés par résolution du bureau de direction de la dite compagnie et liera cette compagnie et la cité de Montréal pour une période de trente-six années, à partir de son entrée en vigueur, sauf la dérogation et la modification qui pourront y être apportées de temps à autre du consentement mutuel de la dite cité et de la dite compagnie ;

10. A compter de la même date, ce contrat annulera et remplacera tous autres contrats entre la dite cité et la dite compagnie pour des objets semblables relativement au même territoire ;

11. A l'expiration de la dite période de trente-six années et à l'expiration de chaque période de cinq années subséquentes, la cité de Montréal aura le droit, après un avis de six mois, donné à la Montréal Tramways Company, dans les douze mois qui précéderont immédiatement l'expiration des dites trente-six années, ainsi qu'après un pareil avis de six mois, de chaque cinq années subséquentes, de s'approprier la voie ferrée de la dite compagnie, ainsi que

M. J. E. A. BIRON DEMANDE QUE LA LEGISLATURE ADOPTE UNE LOI DEFENDANT L'ABATTAGE DES VEAUX AGES DE MOINS DE TROIS SEMAINES. — ENTRE-POTS FRIGORIFIQUES, FERMES MODELES, ETC.

M. J. E. A. Biron, surintendant des marchés municipaux, nous fait part des suggestions suivantes qu'il croit de nature à diminuer le coût de la vie, surtout dans les grands centres :

"1. Je suggérerais, dit-il, qu'une loi soit adoptée par le gouvernement provincial empêchant tout cultivateur de vendre, abattre ou se débarrasser de toute autre manière, de tous les veaux qui naissent chaque printemps, avant qu'ils n'aient vécu au moins trois semaines. Cette mesure aurait pour effet de mettre sur notre marché local une grande quantité de viande de veau qui en est écartée aujourd'hui par la confiscation faite par les inspecteurs d'aliments qui jugent la plupart des veaux abattus ici, dans nos abattoirs, impropres à la consommation. Les cultivateurs ne tarderaient pas à trouver cette loi aussi avantageuse pour eux que pour le consommateur, elle apporterait en effet sur nos marchés un approvisionnement abondant de cette viande, qui serait vendue à un prix raisonnable à chaque printemps."

"2. Je crois aussi que l'établissement d'entrepôts frigorifiques, à différents endroits de notre province, permettrait de conserver une grande quantité des produits de ferme qui se perdent actuellement. Ces entrepôts pourraient être construits par le gouvernement provincial, qui, moyennant rémunération, pourrait en donner l'exploitation à un particulier ou à une compagnie, mais en se réservant un contrôle qui empêcherait tout abus."

"3. Je crois aussi que l'établissement de fermes modèles, subventionnées par le gouvernement, serait une grande amélioration à apporter sur les différentes manières dont nos cultivateurs peuvent tirer avantage de l'exploitation de leurs fermes. Ainsi, un cultivateur intelligent et progressiste, dans un comté pourrait être invité par le gouvernement provincial à envoyer un de ses fils suivre un cours d'agriculture ; puis, lorsque ce fils aurait obtenu ses diplômes, le gouvernement pourrait accorder à ce cultivateur une somme annuelle de, disons, \$2,000.00 pendant cinq ans, pour que, sous la direction de son fils, il transforme sa ferme en ferme modèle, suivant les méthodes enseignées au collège d'agriculture. Les cultivateurs du voisinage et de tout le comté copieraient ses cultures, en tireraient un réel profit, et la ferme deviendrait une école pour toute la région."

Rien n'empêcherait non plus le gouvernement d'accorder le même privilège à un autre cultivateur d'une autre paroisse de ce comté, au bout des cinq ans, ce qui finirait par propager d'une manière pratique la culture moderne."

La mise en conserve, étant une chose bien simple en elle-même, pourrait être pratiquée et enseignée également sur ces fermes. Ainsi, tout cultivateur, sans faire une spécialité des pois, des tomates, des fèves et du blé d'Inde, récolte chaque année une certaine quantité de ces produits. Au lieu d'être vendus, dans chaque maison (les femmes pouvant faire ce travail) on pourrait mettre en conserve une certaine quantité de ces produits, qui pourraient être vendus, soit sur les marchés des villes, soit aux marchands des villages, qui ainsi, n'auraient pas besoin de venir faire l'achat de ces produits à la ville."

L'abondance de la production amènerait une diminution dans les prix sur nos marchés, et dans nos épiceries, tout en laissant à chacun un profit légitime."

Je prends la liberté de faire ces suggestions, afin d'aider, autant que je le puisse, à diminuer le coût de la vie."

Les diètes arbitres seront nommées comme suit : Un par la cité de Montréal, un par la Montréal Tramways Co., et le troisième par un juge de la Cour supérieure siégeant dans et pour le district de Montréal.

Les dépenses encourues par la commission dans l'exercice de ses fonctions ainsi que l'indemnité des commissaires, du secrétaire, des experts et de toutes autres personnes qu'elle emploiera, seront, avant d'être exigibles, déterminées et approuvées par le lieutenant-gouverneur en Conseil et payées, moitié par la cité de Montréal et moitié par la Montréal Tramways Co.

Le trésorier de la cité et le trésorier de la compagnie seront autorisés à prendre, même les deniers disponibles de la cité ou de la compagnie, selon le cas, les montants nécessaires pour effectuer les paiements dûment autorisés sans préjudice toutefois du recours qui peut être exercé par voie d'action ordinaire à la poursuite de la partie intéressée, pour le recouvrement de toute somme d'argent, déterminée et approuvée conformément à la présente section."

INTERET SUR LES ARRIERAGES

Avant l'ajournement du comité, la ville a obtenu le droit de porter l'intérêt sur les arriérés de taxe et sur les taxes futures à un taux uniforme de six pour cent à partir de la date de l'échéance. Après un long débat, le comité a voté également le droit de taxer les affiches extérieures au tarif de dix sous le pied courant.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Desjardins, au Ministère de l'Agriculture.)

Vallières TAIES D'OREILLERS

Angle S.-Catherine et Montcalm

Taies d'oreilles combinées en toile brodée, avec frill en mousseline, fini avec point frisé, pour cadeaux de Noël. Valeur extra à par- \$1.25

À partir d'aujourd'hui, notre magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'au 30 décembre.

TEL. EST 4510

Dupuis Frères Le Magasin du Peuple

417 EST. SAINTE-CATHERINE.

Voyez

notre annonce de manteaux pour dames dans la page 5

LISTE DE DECEMBRE

Nous offrons :

\$70,000.00 5 1/2%

\$50,000.00 5 1/2%

\$44,000.00 5 1/2%

\$25,000.00 5 1/2%

\$40,000.00 6%

\$10,000.00 5 1/2%

\$30,000.00 5 1/2%

Tous les détails de ces émissions peuvent être obtenus sur demande. S'adresser à :

Versailles, Vidricaire & Boulais, Itée BANQUIERS

90 ST-JACQUES — Main 8746

BUREAUX A QUEBEC

La Corporation des Obligations Municipales Ltée

Tél. 6932. 132, rue Saint-Pierre

LE CIGARE

OVIDO

HABANA

UNE SUGGESTION POUR LE CADEAU DE NOEL

Vous ne pouvez pas offrir quoi que ce soit qui puisse plaire d'une façon aussi certaine. Pour celui qui trouve une jouissance extrême à fumer un bon cigare, rien ne saurait lui faire plus plaisir qu'un cadeau de cette nature.

Doux, d'un arôme riche et délicat, la senteur exquise du cigare "OVIDO" lui a valu la réputation de réaliser "La Perfection en fait de Cigares".

EN VENTE PARTOUT EN BOITES DE 10, 25 ET 50

L. O. GROTHE, Limitée, fabricants, MONTREAL

DECES A MONTREAL

DELFOSSÉ, Josephine Mount, 92 ans, veuve de Melaine Delfosse, Hospice Gamelin.

DESPARIS, Simone, 2 mois, enfant d'Albert Desparis, boulanger, rue Saint-Hubert, 2206.

OLIVIER, Henri, 3 ans, enfant de Louis Olivier, charretier, rue McDougall, 115.

LEMAIR, Adeline Boucher, 30 ans, épouse d'Olivier Lemay, peintre, Ave. Laurier, 379 est.

LAUZON, Florida, 26 ans, fille de Mathias Lauzon, rue Plessis, 432.

LAJUNESSE, Simone, 1 an, enfant de Silvio Lajunesse, ouvrier en fer, rue Marianne, 1317.

LAPLANTE, Florent, 20 ans, pelletier, rue Charlevoix, 411.

MARIN, Philippe, 6 mois, enfant de Victor Marin, barbier, rue Visitation, 891.

MORENCY, Gerard, 1 an, enfant de Wilfrid Morency, menuisier, rue Desnoyers, 75.

TRUDEL, Alice, 7 mois, enfant d'Alfred Trudel, Journalier, rue Monsabré, 725.